



**FONDS MONÉTAIRE
INTERNATIONAL**

**RAPPORT A MI-PARCOURS DE
L'ANNEE FISCALE 2023**

DECEMBRE 2022



AFRITAC
de l'Ouest

MEMBRES

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo

PARTENAIRES

Union Européenne, Luxembourg, Allemagne, France, Chine, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Banque Européenne d'Investissement

MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION	7
I. RESULTATS DU RENFORCEMENT DE CAPACITÉ FOURNI	13
A. BENIN	13
B. BURKINA FASO	14
C. COTE D'IVOIRE	17
D. GUINEE	20
E. GUINEE-BISSAU	23
F. MALI	26
G. MAURITANIE	29
H. NIGER	32
I. SENEGAL	32
J. TOGO	34
K. COMMISSION DE L'UEMOA	37
L. SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA	38
II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION	40
III. EXECUTION DU BUDGET 2022-23 (EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 31 OCTOBRE 2022)	44
IV. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 31 OCTOBRE 2022	45
ANNEXES DU RAPPORT	47

Abréviations et acronymes

AE	Autorisations d'engagement
AF	Année fiscale
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique
AFW	AFRITAC de l'Ouest
AUT	Agence UMOA-titres
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCRG	Banque centrale de République de Guinée
BO	Bilan d'ouverture
CAD	Contrôle après dédouanement
CBMT/CDMT	Cadre budgétaire à moyen terme / Cadre de dépense à moyen terme
CDA	Commissionnaires en douane agréés
CDCP	Comptabilité en droit constaté et patrimoniale
CD-PORT	Capacity Development-Projects, Outputs, and Results Tracking
CE	Crédits d'engagement
CIAT	Inter-American Center of Tax Administrations
CNT	Comptes nationaux trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CP	Crédits de paiement
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CUT	Compte unique du Trésor
DGB	Direction générale du Budget
DGBF	Direction générale du Budget et des Finances
DGCI	Direction générale des Contributions et des Impôts
DGD	Direction générale des Douanes
DGDP	Direction générale de la Dette publique
DGI	Direction générale des Impôts
DGID	Direction générale des Impôts et des Domaines
DGPEE	Direction générale des Prévisions et des Études économiques
DGT/DGTCP	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DIS	Direction de l'Informatique et de la Statistique
DLR	Direction de la Législation et de la Règlementation
DNB	Direction nationale du Budget
DNEEP	Direction nationale des Etudes économiques et Prévisions
DNP-APD	Direction nationale de la dette et de l'aide publique au développement
DNTCP	Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique
DPAE	Direction de la Prévision et de l'Analyse économiques
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes économiques
DPB	Direction de la Programmation budgétaire
DPBEP	Direction de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle
DPIB	Direction de la Programmation des investissements publics
DPMC	Direction de la politique monétaire et du crédit
DPPD	Documents de programmation pluriannuelle des dépenses
DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques économiques
DRAR	Direction chargée du Renseignement et de l'Analyse de risque

DRED	Direction du renseignement et des enquêtes douanières
FAD	Département des Finances publiques du FMI
FMI	Fonds monétaire international
FRAT	Outil d'évaluation des risques budgétaires
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIZ	Coopération technique allemande
ICD	Institut pour le développement des capacités du FMI
INS/ INSTAT	Institut national de la statistique
IOTA	Intra-European Organisation of Tax Administrations
IPC	Indice des prix à la consommation
IPCE	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPI	Indice de production industrielle
IPPI	Indice des prix des produits industriels
ISORA	International Survey on Revenue Administration (Enquête internationale sur l'administration des revenus)
MCM	Département des capitaux et des marchés monétaires du FMI
MQC	Modèles quasi-comptables
MSFP	Manuel de statistiques de finances publiques
MTRS	Stratégie de mobilisations des recettes à moyen terme
MTDS/SDMT	Stratégie de la dette à moyen terme
NIF	Numéro d'identification fiscale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMD	Organisation mondiale des Douanes
ONS	Office national de la Statistique
OTR	Office togolais des recettes
PAP	Projets annuels de performance
PCE	Plan comptable de l'État
PED	Plans d'engagement des dépenses de l'Etat
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Évaluation de la gestion de l'investissement public
PPAT	Projet pluriannuel d'assistance technique
PPP	Partenariat public privé
PTE	Plans de trésorerie de l'Etat
RC	Renforcement de capacité
RBM	Results Based Management (Gestion axée sur les résultats)
RWA	Actifs à risques pondérés
SCN	Système de Comptabilité nationale
SDMT	Stratégie de la Dette à moyen Terme
SFP	Statistiques des Finances publiques
SGCBU	Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA
SYSGEX	Système de gestion des exonérations
SYDONIA	Système douanier automatisé
TADAT	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (Outil d'évaluation des administrations fiscales)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat

TRE	Tableau des emplois ressources
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA	Union monétaire ouest-africaine

INTRODUCTION

- 1. La reprise économique en Afrique subsaharienne a été brusquement interrompue.** Le dernier rapport d'octobre 2022 sur les perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne indique que l'activité a finalement rebondi en 2021, portant la croissance du PIB à 4,7 %. Par contre, en 2022, la croissance devrait ralentir fortement, de plus d'un point de pourcentage, pour s'établir à 3,6 %, en raison du ralentissement mondial, du resserrement des conditions financières internationales et de la reprise spectaculaire de l'inflation mondiale, qui se répercute sur une région déjà éprouvée par une série de chocs.
- 2. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie touche les populations les plus vulnérables de la région.** Au-delà, la dette publique et l'inflation atteignent des niveaux jamais enregistrés depuis des décennies. Dans ce contexte, et face à des options limitées, de nombreux pays se retrouvent au bord du gouffre.
- 3. Les pays couverts par AFRITAC de l'Ouest ont connu, en moyenne, une meilleure performance que le reste du continent.** La croissance moyenne dans les 10 pays a été de 4,8 % en 2021 contre 4,7% pour l'Afrique subsaharienne (ASS) et reviendrait à 4,6 % en 2022 contre 3,6% pour l'ASS. Le niveau général des prix à la consommation dans les pays membres a enregistré une hausse, en moyenne, de 4,4% en 2021 après celle de 2,9% en 2020 et se situerait à 5,8% en 2022. De 2020 à 2022, une accélération de l'inflation est observée dans tous les pays. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des prix des produits alimentaires dû essentiellement à la baisse de la production céréalière dans l'UEMOA, dans un contexte d'exacerbation des difficultés d'approvisionnement des marchés, en raison surtout des incidences des crises sanitaire et sécuritaire. L'inflation se justifie également par une flambée du coût du fret. L'évolution de l'inflation, en moyenne 4,3%, reste toutefois inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 11,13% sur la période 2020-2022.
- 4. Les perspectives macroéconomiques restent sous-jacentes à moyen terme tant que des vulnérabilités subsistent.** L'activité économique devrait s'accélérer à partir de 2023 pour atteindre environ 4 % à moyen terme. Mais ce rythme n'est pas suffisant pour rattraper le terrain perdu durant la pandémie. Plusieurs facteurs au niveau mondial continuent à tenir les perspectives pour la sous-région. L'incertitude liée à la guerre en Ukraine aura des retombées sur les pays membres. Au-delà, d'autres évolutions mondiales majeures remodelent les perspectives en Afrique subsaharienne : le ralentissement des économies avancées et des marchés émergents, le resserrement des conditions financières mondiales et la volatilité des prix des matières premières.
- 5. Les autorités dans nos pays membres sont confrontées à un trilemme.** En premier lieu, elles font face aux besoins de la population résultants des impacts liés aux chocs susmentionnés. Deuxièmement, la mobilisation des recettes est primordiale pour financer les dépenses publiques dans un contexte de faible croissance économique couplé à un climat social tendu. Enfin, la dette s'est chiffrée à un niveau qui requiert une grande attention dans quelques pays. Dans ce contexte, il y a une pression liée à la mobilisation des recettes supplémentaires pour le remboursement du service de la dette

dans un environnement caractérisé par peu de marges en termes de politique économique.

6. **Les perspectives à court terme sont extrêmement incertaines**, car elles sont liées à l'évolution de l'économie mondiale et des pays sont confrontés à des situations sociopolitiques et sécuritaires difficiles sur leur territoire (au nombre de ces pays figure la moitié des pays couverts par le centre).

7. Pour accompagner ses pays membres face aux différents défis dans cet environnement difficile, AFRITAC de l'Ouest a apporté divers appuis à travers des missions à distance et en présentiel ainsi que des formations. A cet égard, ce rapport à mi-parcours couvre les activités menées par le centre au cours du premier semestre (mai - octobre 2022) de l'année fiscale 2023.

8. **Pour ce qui est des nouvelles du personnel, au cours du premier semestre, le Centre a enregistré les départs** du Directeur M. Samir Jahjah ainsi que des conseillers résidents M. Michel Bua et Mme Marie-Christine Uguen, respectivement, conseiller résident en administration fiscale et conseiller résident en gestion des dépenses publiques. M. Jahjah a été remplacé par M. Oral Williams et Mme Marie-Christine Uguen par M. Naby Ouattara. Le Centre a également enregistré l'arrivée de M. Roland Atanga et de M. Millogo François, respectivement, conseiller résident en administration fiscale et conseiller résident en statistiques de finances publiques.

9. **Le Centre a continué à renforcer la collaboration.** Dans ce contexte, cela a compris le renforcement des liens entre partenaires techniques et financiers, plusieurs rencontres ont été organisées avec les Délégations de l'Union européenne (DUE) de la sous-région, l'Office of Technical Assistance (OTA) de l'US Department of the Treasury et les coordonnateurs des projets FORCE, PARFID et DATFID que conduit Expertise France (EF) en Afrique de l'Ouest pour le compte de l'Agence française au développement (AFD). Le centre a également reçu dans ses locaux à Abidjan, la coopération belge au développement, expertise France et l'AFD.

Tableau 1. Pays AFW : Indicateurs sélectionnés 2020-2021

	Rapport emploi/population , 15+ (%)	PIB par habitant, PPA (USD, prix constants de 2017)	Espérance de vie à la naissance, (années) ¹	Population, total (millions)	Indicateur de Développement Humain
Bénin	69,9	3449,2	62	12,4	Faible
Burkina Faso	61.8	2241	62	21.5	Faible
Cote d'Ivoire	53.6	5406.7	58	27.05	Moyen
Guinée	58.2	2620.2	62	13.5	Faible
Guinée-Bissau	66	1872.5	59	2.015	Faible
Mali	63.3	2227.7	60	20.9	Faible
Mauritanie	39.7	5090	65	4.8	Moyen

¹ Données 2020

Niger	72.4	1192.3	63	25.1	Faible
Sénégal	42.9	3430.4	68	17.2	Faible
Togo	55.1	2166.6	61	8.5	Faible

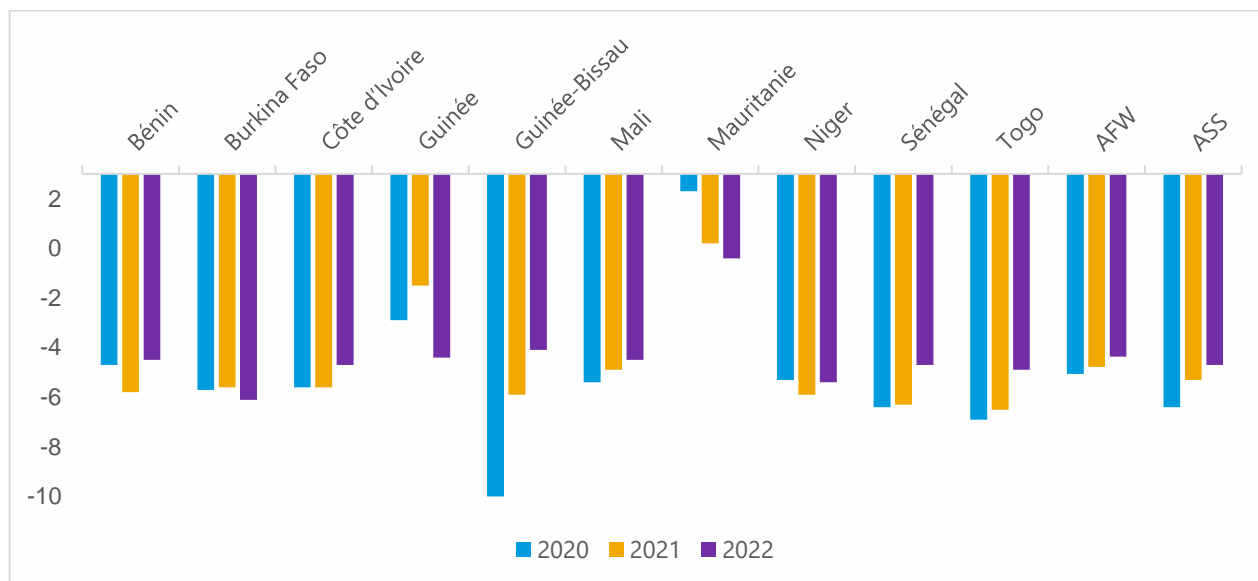
Source : Indicateurs de Développement mondial, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators#>; Rapport du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) sur le développement humain 2021

Tableau 2. Taux de croissance du PIB réel des pays de l'AFRITAC de l'Ouest (en pourcentage)

	2020	2021	2022
Bénin	3.8	7.2	5.7
Burkina Faso	1.9	6.9	3.6
Côte d'Ivoire	2	7	5.5
Guinée	6.4	3.8	4.6
Guinée-Bissau	1.5	5	3.8
Mali	-1.2	3.1	2.5
Mauritanie	-1.8	2.4	4
Niger	3.6	1.3	6.7
Sénégal	1.3	6.1	4.7
Togo	1.8	5.3	5.4
AFW	1.9	4.8	4.6
ASS	-1.7	4.7	3.6

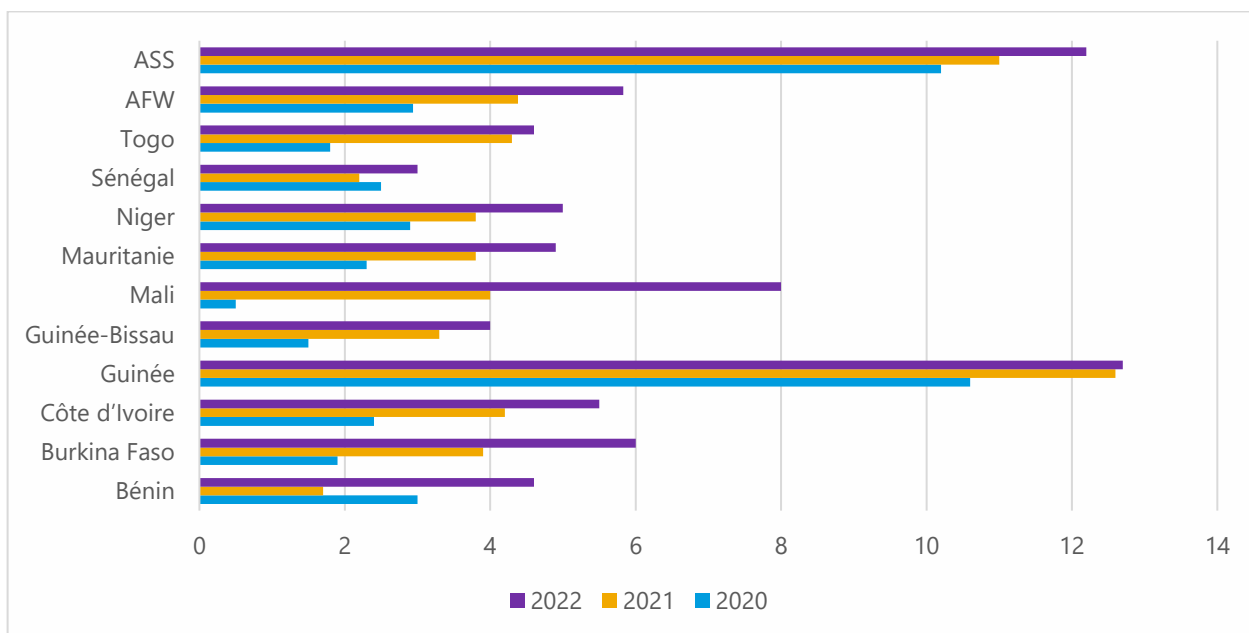
Source : FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 1. Solde budgétaire (en pourcentage du PIB)



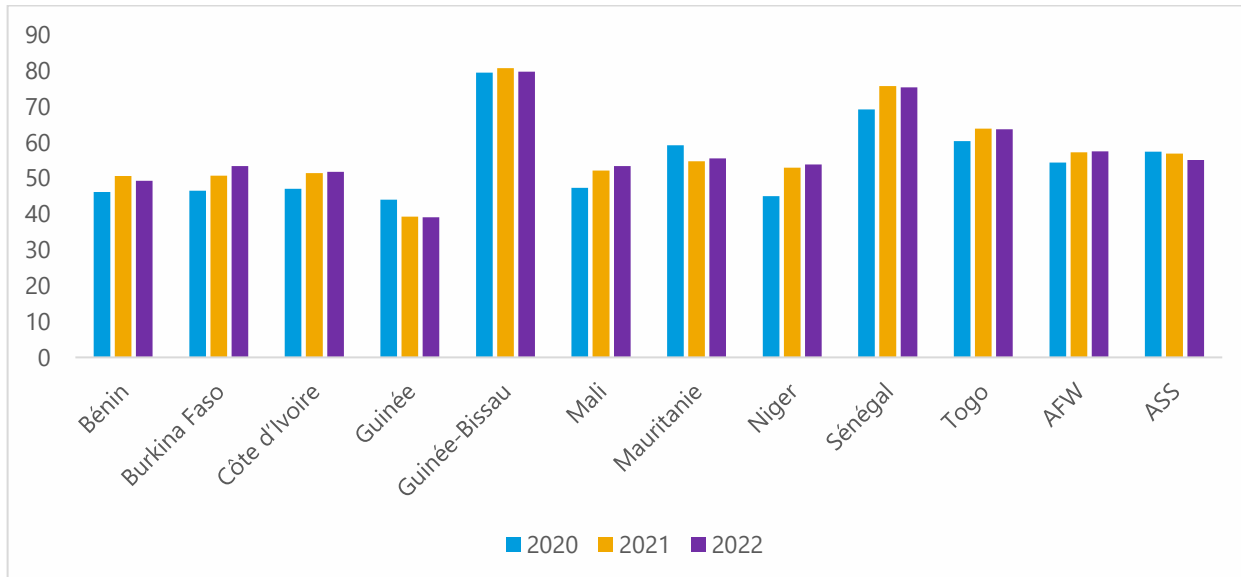
Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 2. Variation des prix de 2020 à 2022 (en pourcentage)



Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 3. Evolution de la dette publique (en pourcentage du PIB)



Source : AFW / FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

10. **Le Centre a conduit 59 missions sur 76 prévues pour le premier semestre, soit un taux d'exécution de 78% (Tableau 3).** Trois webinaires/séminaires ont été organisés de mai à octobre 2022. Ce taux s'explique par l'instabilité politique dans deux pays, le défi sécuritaire au sahel et les vacances de poste dans certains domaines. Encore une fois de plus, il convient de remercier les pays qui font des efforts

d'organisation pour « accueillir » les missions, dans les meilleures conditions possibles et qui ont participé aux webinaires organisés par le centre et le FMI.

11. La Guinée, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Togo, font partie des bénéficiaires ayant reçu plus de renforcement de capacité (RC) en termes de nombre de missions réalisées au premier semestre (Graphique 4).

12. **S'agissant de sa politique de communication, AFRITAC de l'Ouest poursuit l'animation à travers plusieurs volets.** Cela comprend la mise à jour de son site internet, de sa page Facebook en annonçant les activités à venir, en partageant la Gazette trimestrielle ainsi que plusieurs activités du FMI. Le centre met également en ligne, à la disposition des membres de son comité d'orientation, des comptes rendus de mission dont une vingtaine a été mise en ligne au cours du premier semestre de l'AF 2023 sur la plateforme PartnerConnect du FMI.

Graphique 4. Exécution du programme de travail de l'AF 2023 (Situation au 31 octobre 2022)

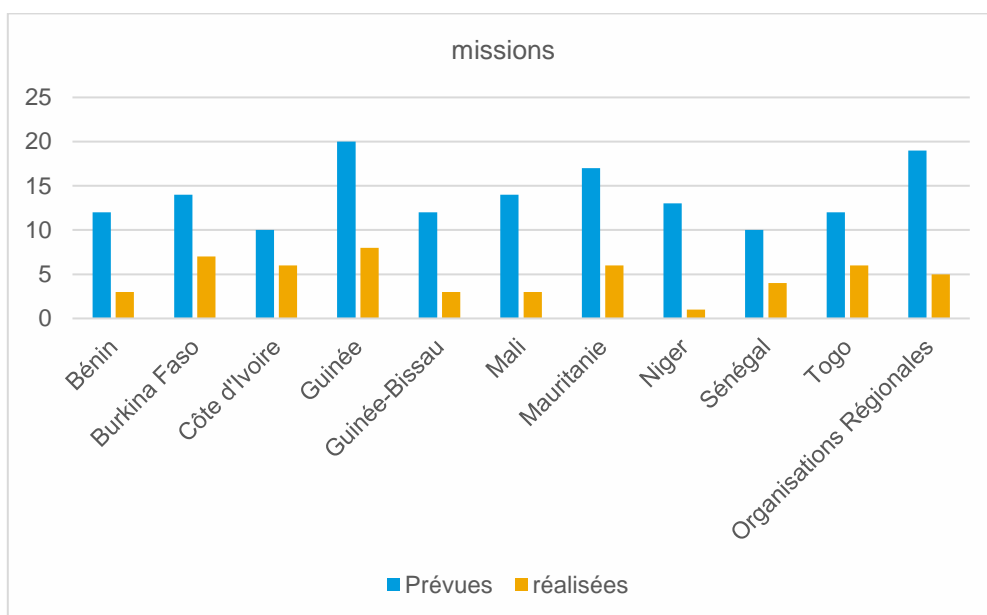


Tableau 3. Exécution du programme de travail AF2023, par domaine (Situation au 31 octobre 2022)

Domaine d'activités	Programme initial (nombre de missions)	Programme du premier semestre AF 2023	Missions réalisées AF2023	Taux d'exécution au premier semestre (en pourcentage)
Administration douanière	15	7	7	100
Administration fiscale	30	13	5	38
Gestion des dépenses-Budget	14	6	5	83
Gestion des dépenses-Trésor	17	6	4	67
Statistiques de finances publiques	14	8	8	100
Statistiques du secteur réel	21	10	10	100
Gestion de la dette publique	19	9	9	100
Supervision bancaire	24	12	7	58
Analyse macro-budgétaire	19	5	4	80
TOTAL	153	76	59	78

13. Parmi les résultats de l'assistance technique du premier semestre figurent :

- L'élaboration d'un plan d'actions pour le développement du marché intérieur des valeurs du Trésor en Guinée.
- L'amélioration des procédures de suivi des décaissements sur prêts extérieurs au Togo et de reporting de la dette et au Mali et en Guinée-Bissau.
- L'amélioration de la capacité des autorités à gérer le processus d'une émission obligataire internationale et d'accroître la sensibilisation interne à la complexité dudit processus au Bénin.
- L'identification des types d'établissements susceptibles de rentrer dans la définition des établissements financiers, en distinguant notamment les établissements de crédit-bail, d'affacturage ou de garantie et les institutions à statut légal spécial placées sous la supervision de la Banque centrale de Mauritanie (BCM) en Mauritanie.
- L'identification des avancées et des marges de progrès du régime d'administration fiscale de la Guinée à travers l'outil diagnostic TADAT.
- La réalisation de plusieurs jalons du projet d'automatisation de la gestion du répertoire des contribuables au Niger.
- La production d'une déclaration des risques budgétaires, annexée au projet de loi de finances 2023 au Burkina Faso.

I. RESULTATS DU RENFORCEMENT DE CAPACITÉ FOURNI

14. Cette section présente les objectifs et les résultats dégagés des activités conduites pour le compte des bénéficiaires du RC du Centre au cours du premier semestre de l'AF 2023.

A. Bénin

Statistiques du secteur réel

15. **Les comptes nationaux du 3 au 14 octobre 2022. Objectif** : appuyer l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStad) dans le développement des comptes nationaux annuels (CNA), en particulier l'élaboration des CNA de l'année 2018 avec un accent particulier sur le RC et la formation des cadres de l'INStad.

16. **Constats et résultats** : Les derniers équilibres ressources emplois (ERE) ont été complétés au début de la mission suivis par les travaux d'équilibrage de la fiscalité sur les produits (taxes sur la valeur ajoutée, taxes sur les importations, etc.). L'équilibrage de ces opérations a consisté pour chacune d'entre elles à ajuster le total mis dans les ERE en ressources au montant perçu par les administrations publiques. Les autres travaux ont concerné les comptes de branche qui ont été complétés pour les différents modes de production. Une formation sur la projection des consommations intermédiaires a été dispensée. L'équilibrage du tableau des entrées intermédiaires a été exposé.

Gestion de la dette publique

17. **Formation sur le recours aux marchés financiers internationaux : Cas des Eurobonds- du 24 au 28 octobre 2022. Objectifs** : Délivrer une assistance technique/formation sur les aspects juridiques et financiers des émissions obligataires internationales (Eurobonds), en fournissant des conseils techniques sur les différentes étapes du processus d'émission et de pricing, ainsi que les rôles et responsabilités des différentes parties impliquées dans ces émissions.

18. **Constats et résultats** : L'atelier a abordé le processus d'émission en six étapes pratiques, en tenant compte de la stratégie globale de gestion de la dette. Les étapes consistaient en la phase de préparation interne ; la sélection des lead-managers et des conseillers ; la documentation ; les relations avec les investisseurs et le marché ; l'exécution et la tarification, et ; la clôture et le règlement de l'émission.

19. Le séminaire a été très apprécié par les participants. Ils ont montré une bonne compréhension des bases de l'émission obligataire internationale et ont reconnu les avantages de jouer un rôle dans le processus d'émission d'obligations internationales.

20. Cette formation a permis d'améliorer la capacité des autorités à gérer le processus d'une émission obligataire internationale et d'accroître la sensibilisation interne à la complexité dudit processus.

Statistiques de finances publiques

21. **Poursuite des travaux de migration aux normes et principes du MSFP 2014.** **Objectif** : finaliser le processus de transposition des statistiques de finances publiques de la base MSFP 1986 à celle de 2014.

22. **Constats et résultats** : La forte implication des autorités a permis d'impulser le processus de migration des statistiques de finances publiques, notamment celles de l'administration centrale budgétaire. A cet effet, les travaux se sont focalisés sur l'examen des sources de données ainsi que sur leur qualité dans un premier temps, avant de se porter sur l'affinement de la table de passage et l'élaboration sur une base expérimentale du TOFE base MSFP 2014. Toutefois, un besoin additionnel d'information est nécessaire pour l'affinement des opérations du TOFE et le basculement au budget programme, ne permet pas de disposer de toutes les informations relatives aux dépenses par nature économique.

B. Burkina Faso

Administration douanière

23. **Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 19 au 30 septembre 2022.** **Objectifs** : (1) évaluer la mise en œuvre des mesures préconisées par la mission d'avril 2021 et (2) actualiser le plan d'actions de mise en place des procédures conformes aux standards internationaux.

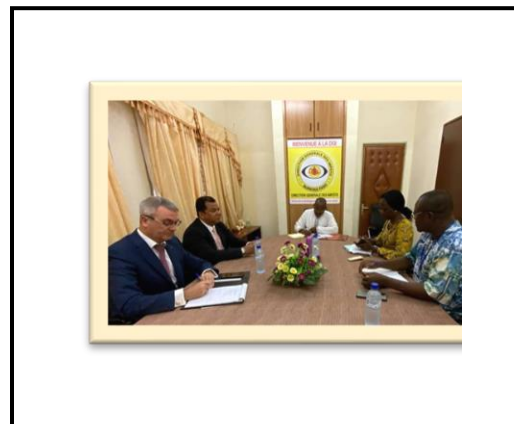
24. **Constats et résultats** : Le bilan de la mise en œuvre des mesures préconisées lors de la mission d'avril 2021 est positif. 10 recommandations sur 16 sont réalisées ou en cours de réalisation. La Direction de la valeur, de l'analyse du risque et du renseignement a été renforcée pour mieux accompagner la stratégie de réappropriation de la fonction d'évaluation.

25. Un nouveau modèle de certificat de visite est en cours d'élaboration. Les plateformes SYDONIA World et SYVLIE sont interconnectées depuis octobre 2021. Afin d'accompagner efficacement les mesures préconisées, un plan d'actions spécifiques à mettre en œuvre a été élaboré en tenant compte des mesures non réalisées.

Administration fiscale

26. **Nouvelles modalités d'accompagnement et renforcement des capacités d'analyse risque en matière de programmation des contrôles fiscaux.** **Principaux constats**. Après une période d'interruption des missions à la demande des autorités, les visites sur place ont pu reprendre. Le conseiller résident s'est rendu à Ouagadougou du 16 mai au 3 juin 2022 ; trois semaines durant lesquelles il a : (i) discuté avec les autorités des nouvelles modalités d'accompagnement de la Direction générale des impôts (DGI)

dans le cadre du projet financé par le fonds Covid-19 Crisis Capacity Development Initiative (CCCDI) ; et (ii) aidé l'administration fiscale à renforcer sa capacité d'analyse risque dans la programmation des contrôles fiscaux afin de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. A cette occasion, il a pu échanger avec la Direction générale des douanes (DGD), le Directeur des finances publiques et de la fiscalité intérieure de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Délégation de l'Union Européenne à Ouagadougou (DUE).



27. **Principaux résultats dégagés.** Sur la base de l'existant – notamment une première expérience menée par la DGI en 2021 sur les professions libérales –, les objectifs et les modalités pratiques de mise en œuvre d'une analyse de risque adaptée aux données disponibles et au contexte local, ont été rappelées et des propositions concrètes, faciles à mettre en œuvre à très court terme, ont été faites pour redynamiser l'organisation et la gestion actuelle du projet d'intelligence économique (INFOCENTRE), opérationnel à la DGI depuis février 2021, notamment s'agissant du suivi des protocoles d'échange de données avec les autres administrations publiques (DGD et DNTCP, principalement) et tiers partenaires (notamment, CNSS, SONABEL, ONEA et établissements bancaires).

28. **Accompagnement du projet de développement d'une informatique décisionnelle à la DGI (Ouagadougou, du 15 août au 2 septembre 2022).** **Principaux constats.** Inscrit au Schéma directeur informatique de la DGI, le projet INFOCENTRE s'est structuré et s'est enrichi de nouvelles sources de données depuis la mission de mai-juin dernier. Si ces avancées sont très positives et doivent être saluées, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un véritable outil d'analyse risque de type datamining. Des financements sont recherchés auprès des partenaires techniques et financiers. Le conseiller a rencontré la Délégation de l'Union européenne (DUE) et le Service économique (SE) de l'Ambassade de France.

29. **Principaux résultats :** (1) une matrice pour définir une stratégie du renseignement fiscal – orientée vers la donnée et articulée autour du projet INFOCENTRE –, a été produite ; (2) un plan d'actions pour renforcer la fiabilité des données utilisées a été proposé ; et (3) une première esquisse de cahier des charges a été rédigé avec les équipes métiers pour spécifier les besoins fonctionnels d'une programmation des contrôles fiscaux basée sur l'analyse risque afin de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale et dégager des recettes supplémentaires.

Gestion des dépenses publiques-Budget

30. **Appui à la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires du 11 au 22 juillet 2022.** La mission, réalisée conjointement avec le conseiller résident en analyse macroéconomique, visait à accompagner la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires au Burkina Faso. (Voir en dessous)

Analyse macro-budgétaire

31. **Appui à la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires (DRB) – du 11 au 22 juillet 2022. Objectif :** La mission, réalisée conjointement avec la conseillère résidente en gestion des dépenses publiques– volet budget, visait à accompagner la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires au Burkina Faso.
32. **Constats et résultats :** Au cours de la mission, une revue de la qualité de la déclaration sur les risques budgétaires publiée en avril 2022 a été effectuée ainsi que son processus de mise en place. La mission a ensuite évalué les analyses sur les trois risques étudiés lors de la précédente mission (risques macroéconomiques, risques climatiques et risques sur les Partenariats publics privés). Elle a formé trois autres groupes (collectivités territoriales décentralisées, entreprises publiques, secteur financier), à l'utilisation de l'outil d'évaluation des risques budgétaires (FRAT) et appuyé la structuration des analyses sur ces trois risques dans la DRB. A la suite de ces appuis le Burkina a produit une DRB qu'il a annexé au projet de loi de finances 2023.

Statistiques du secteur réel

33. **Les comptes nationaux trimestriels (CNT) du 18 au 29 juillet 2022. Objectif :** appuyer l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) dans le développement des CNT, en particulier la mise en place d'un tableau des ressources et emplois (TRE) trimestriel.
34. **Constats et résultats :** La première étape a consisté à préparer des estimations trimestrielles pour toutes les séries individuelles contenues dans les TRE au besoin en utilisant des hypothèses de travail. Ces estimations doivent être améliorées en levant progressivement certaines des hypothèses de travail et en incorporant plus de données sources. La prochaine étape consistera à équilibrer les TRE aux prix courants et en volumes chaînés. Des recommandations ont été faites pour améliorer les estimations trimestrielles et compiler les TRE. Il s'agit notamment des indicateurs de haute fréquence (IHF) et certaines hypothèses pour l'estimation des dépenses de consommation finale et de la formation brute de capital. Des données mensuelles détaillées sur les importations et les exportations ont été utilisées pour étalonner les séries de comptes nationaux des importations et des exportations par produit en attendant la série de la balance des paiements trimestrielle. La mission a partagé un outil de réconciliation qui sera utilisé pour estimer une première version du TRE trimestriel aux prix courants et en volumes chaînés.
35. En plus des questions de financement à résoudre notamment pour la saisie des états financiers dans le cadre des comptes nationaux annuels provisoires 2021 et définitifs 2020, les comptes nationaux sont confrontés à plusieurs priorités concurrentes, notamment le rebasage et la réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel.

Statistiques de finances publiques

36. **Migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. Objectif :** Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur public selon le MSFP 2014.

37. **Constats et résultats :** L'assistance a permis de conforter les avancées du pays dans le processus de migration des statistiques de finances publiques aux normes et principes du MSFP 2014. Le Burkina Faso, via la Direction de suivi des opérations financières de l'état (DSOFE), produit régulièrement les TOFE des différents sous-secteurs de l'administration publique.

38. Au regard des progrès et des connaissances acquises du MSFP 2014, la mission souligne que le Burkina est à mesure de migrer au TOFE base MSFP 2014 et s'en servir pour le suivi du prochain programme économique et financier. En effet, la qualité du TOFE de l'administration centrale budgétaire, le degré de technicité des compilateurs et l'implication croissante des autorités, sont des gages qui militent pour ce basculement.

39. Le Burkina Faso a franchi une étape supplémentaire dans le processus de migration des SFP aux normes du MSFP 2014 avec la production sur une base expérimentale, une situation consolidée des transactions de l'administration publique. En termes de perspective, il est envisagé à court terme, l'élaboration des statistiques du Burkina Faso selon le cadre analytique complet du MSFP 2014 avec l'intégration des opérations non monétaires.

C. Côte d'Ivoire

Administration douanière

40. **Evolution des services de surveillance et degré d'opérationnalisation du renseignement douanier - du 26 septembre au 7 octobre 2022. Objectifs :** apprécier (1) le niveau d'engagement de la Douane ivoirienne dans la maîtrise de son dispositif de surveillance en vue du développement de la lutte contre la fraude, et (2) et le degré d'opérationnalisation de la fonction de renseignement dans les services de la Douane Ivoirienne, dans la couverture des flux déclarés comme des flux frauduleux.

41. **Constats et Résultats :** Pour améliorer son efficacité en matière de lutte contre la fraude et les grands trafics, la Direction générale des douanes a continué à renforcer ses services de surveillance et à développer ses activités de renseignement. Afin d'accompagner les mesures préconisées en matière de renseignement, un plan d'actions a été proposé. Le niveau de mise en œuvre de ce plan d'actions pourra être évalué lors d'une prochaine mission à prévoir au programme d'activités de l'AFRITAC de l'Ouest. Par ailleurs, un appui technique pourrait être apporté dans l'intervalle à la Direction générale des douanes pour la rédaction d'une instruction-cadre sur la surveillance douanière.

Gestion des dépenses publiques-Budget

42. **Mise en œuvre du contrôle interne budgétaire du 9 novembre au 2 décembre 2022. Objectifs :** La mission a appuyé les autorités ivoiriennes dans la mise en place du contrôle interne budgétaire (CIB) dans les ministères en Côte d'Ivoire, en appliquant le guide régional de l'UEMOA sur le CIB. Cet appui constituera le premier cas d'application du CIB dans les pays de l'UEMOA. Les enseignements pourront donc servir d'inspiration pour l'appui à des réformes similaires dans les pays voisins et des autres pays d'Afrique francophone.

43. **Constats et Résultats :** Un certain nombre de points d'attention ont été relevés lors de la mission. Il convient tout d'abord de privilégier une approche pragmatique graduée de déclinaison du CIB. Un des facteurs clés du succès de la démarche repose sur la mise en place d'un pilotage coordonné de mise en œuvre du CIB. Un autre axe important s'agissant du déploiement du CIB est la nécessaire articulation et bonne coordination à rechercher avec la direction du contrôle financier.

44. La mission a élaboré avec les autorités les grandes lignes d'un plan d'action glissant sur 2022/2024, pour la mise en œuvre du déploiement du CIB. Une mission de suivi organisera un séminaire général tous ministères confondus, avec la présence de la Direction du contrôle financier (DCF) et de la Cour des comptes présentant la démarche générale et les principaux enjeux liés au CIB et expérimentera la démarche de CIB sur 4 ou 5 ministères pilotes.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

45. **Mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés - du 20 juin au 1^{er} juillet 2022.** La mission a noté peu d'avancement dans les travaux de réforme comptable depuis la précédente mission de janvier 2022 ; elle a fait sept recommandations prioritaires en insistant sur la nécessaire fixation d'un calendrier précis, qui était déjà au cœur des recommandations de la mission de janvier 2022, et qui apparaît indispensable pour mobiliser l'ensemble des acteurs. Au nombre de ces recommandations se trouvent :

- L'adoption du cadre réglementaire comptable de la CDCP et de la comptabilité des matières (CM), avant la fin de l'année 2022 ;
- La préparation du projet de loi fixant le délai de certification des comptes d'ici décembre 2022 : la mission propose de s'inspirer des pratiques du Maroc et du Sénégal qui prévoient, une période d'essai, avec la production d'un bilan d'ouverture (BO) « à blanc » par le MEF, et de certification des comptes « à blanc » par la Cour des comptes, sur une ou deux années, avant de basculer définitivement l'année suivante sur un BO en réel, avec certification des comptes par la Cour ;
- L'établissement du dialogue avec la Cour des comptes sur la stratégie de la réforme comptable et la préparation du premier BO – à partir de septembre 2022 ;
- La valorisation du patrimoine immobilier et routier en priorisant le patrimoine à fort enjeu financier - juin 2023 : AGEROUTE (valorisation du patrimoine routier contrôlé par l'État), SONAPIE (poursuite de la valorisation des immeubles à enjeux financiers), sous le pilotage de la DPE.

- Le risque majeur concerne le calendrier de mise en œuvre de la réforme comptable, notamment la date de mise en place de la certification des comptes, qui nécessite l'adoption d'une loi, à partir de laquelle le séquençage des activités du premier BO pourra utilement être décidé.

Gestion de la dette

46. **Formation sur l'Audit de la Dette - du 16 au 20 mai 2022. Objectifs :** Cet atelier à distance s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités analytiques des gestionnaires de la dette publique en Côte d'Ivoire. Il vise à renforcer le cadre institutionnel de gestion de la dette et en particulier la fonction d'audit de la dette au sein de la Direction de la dette publique et des dons (DDPD), principale structure de gestion de la dette publique de la Côte d'Ivoire.

47. **Constats et Résultats :** La DDPD dispose d'un service d'audit et contrôle interne qui nécessite de développer une vision claire sur l'audit interne de la dette à réaliser, les principales opérations à auditer et les procédures d'audit interne permettant d'améliorer la gestion de la dette au sein de la DDPD et se conformer aux procédures internes mises en place par les autorités.

48. Les participants à l'atelier de formation ont été au nombre de 19. Les profils représentés dans la population cible de l'atelier ont été variés puisqu'outre les auditeurs internes au sein de la DDPD, des représentants des structures de gestion de la dette ont pris part aux travaux de l'atelier. La diversité des profils des participants et l'association entre les structures de contrôle et celles de gestion de la dette ont permis d'apporter une dynamique de groupe favorisant un échange entre gestionnaires et auditeurs sur des questions importantes relatives à la gestion et l'audit des opérations de la dette.

Statistiques du secteur réel

49. **Les comptes nationaux du 23 avril au 13 mai 2022. Objectif :** Revoir les travaux d'alignement des comptes nationaux trimestriels (CNT) sur la nouvelle série des comptes nationaux conformes au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

50. **Constats et résultats :** Les retards dans la compilation des comptes nationaux annuels (CNA) ont contribué au retard des CNT. En outre, les indicateurs de haute fréquence (IHF) disponibles ne reflètent pas encore les mouvements des CNA. Par exemple, l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) rénové n'a pas apporté toutes les améliorations espérées pour l'étalonnage de la production des branches d'activités ou des produits. En plus de la couverture de l'échantillon d'entreprises de l'IHPI qui faiblit dans plusieurs sous-branches d'activités, des différences de classement des produits par rapport à la base des données financières des entreprises (BDF) pourraient aussi expliquer les évolutions divergentes des séries de taux de croissance de la production et de l'IHPI pour plusieurs branches d'activités. La mission recommande à l'INS d'organiser des travaux d'équipe pour revoir et au besoin harmoniser les classements des unités. S'agissant du retard des CNA : l'INS s'est engagé à mettre à disposition les CNA définitifs 2019 en octobre 2022 et des CNA 2020 en décembre 2022.

Statistiques de finances publiques

51. **Migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. Objectif :** Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur public selon le MSFP 2014.

52. **Constats et résultats :** Le processus de migration des statistiques de finances publiques en particulier les transactions de l'administration centrale dans sa phase technique, est un succès. En effet, le pays connaît des avancées considérables qui se traduisent par une production régulière des TOFE des différents sous-secteurs de l'administration publique, dont celui de l'administration centrale budgétaire qui est produit trimestriellement. De même, la situation consolidée des transactions du secteur de l'administration publique est annuellement produite depuis l'année fiscale 2020. Toutefois, le processus de migration des SFP, dans sa phase actuelle ne sera complet, qu'avec l'approbation des autorités. En effet, malgré les avancées techniques, le TOFE base MSFP 1986 hybride, est utilisé pour le suivi et l'analyse de la gestion financière des pouvoirs publics.

53. Par ailleurs, la migration des SFP aux normes du MSFP 2014, requiert un renforcement des capacités des autorités en charge de la conduite de la politique économique publique et du suivi des critères de performance des programmes économiques et financiers.

D. GUINEE

Administration douanière

54. **Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 8 au 19 août 2022. Objectifs :** (i) évaluer les progrès réalisés depuis la dernière mission et (ii) examiner les différentes alternatives technologiques qui pourraient appuyer qualitativement la procédure d'évaluation des marchandises.

55. **Constats et résultats :** La majorité des recommandations formulées n'a été que partiellement exécutée. La mission a noté également que les vérificateurs rencontrés démontrent de bonnes aptitudes dans l'application quotidienne de la valeur transactionnelle. 36 vérificateurs ont bénéficié d'une formation sur la valeur en douane, financée par l'Union européenne. Malgré les avancées signalées, la douane doit encore progresser dans certains domaines pour considérer que l'application de la valeur transactionnelle soit en conformité avec les bonnes pratiques internationales. Des mesures d'ajustement prioritaires ont été proposées. Elles sont nécessaires pour faire en sorte que (i) tous les acteurs concernés par la fonction d'évaluation en douane (services douaniers, partenaires de la chaîne logistique) s'approprient la stratégie entérinée pour une parfaite maîtrise de ladite fonction, (ii) les recettes soient davantage mobilisées et sécurisées et (iii) le climat des affaires soit consolidé et attractif.

Administration fiscale

56. **Première évaluation du régime d'administration fiscale à travers l'outil diagnostic TADAT2 du 19 septembre au 03 octobre 2022.** Objectifs : fournir des indications précises sur les points forts de l'administration fiscale et les marges de progrès qui restent à réaliser pour permettre aux autorités de concrétiser leur ambition de doubler à moyen terme le niveau de mobilisation des recettes pour le porter à 13,88% du PIB.

57. **Constats et résultats** : Des progrès encourageants ont été réalisés au cours de la période récente. Un nouveau numéro d'identification unique et centralisé a ainsi été mis en place. Un système informatique rénové a rendu la télédéclaration et le télépaiement effectifs pour les grandes et moyennes entreprises. Des méthodes de retenue à la source existent dans le nouveau code des impôts, ainsi que des régimes de paiement anticipé. L'administration fiscale informe de manière proactive les contribuables sur leurs obligations fiscales et le règlement des litiges fiscaux est organisé selon un processus conforme aux meilleures pratiques.

Supervision et restructuration bancaires

58. **Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Réglementation et supervision bancaires- exigences en matière d'adéquation des fonds propres des banques, du 30 mai au 3 juin 2022.** L'objectif : assurer le suivi des travaux déjà entrepris pour la mise en œuvre du cadre de Bâle II/III dans le domaine de la solvabilité (définition des fonds propres et calcul des exigences). Les travaux associés à la mission ont compris la préparation et la réalisation de présentations aux banques commerciales locales sur les objectifs et les modalités de la réforme, la finalisation de l'étude d'impact de la réforme et les ultimes ajustements des projets d'instructions.

59. **Constats et résultats** : La communication au secteur bancaire s'est déroulée sous la forme d'un atelier de deux jours, réunissant des représentants de toutes les banques locales ainsi que la direction et le personnel de la Direction de la surveillance bancaire (DSB). Les présentations ont porté sur les objectifs de la réforme, la nouvelle définition des fonds propres, les conditions générales de calcul des exigences de fonds propres, puis des points spécifiques ont été faits sur les exigences relatives au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de marché. Enfin, une session pratique a été consacrée au modèle de reporting, afin d'attirer l'attention des banques sur les erreurs constatées lors de l'étude d'impact. L'atelier a été très animé et les remarques des banques ont conduit à la modification du projet d'instructions sur certains points.

60. Les **résultats** de l'étude d'impact de la réforme ont également été examinés. La nouvelle définition des fonds propres n'a pas d'impact significatif, la quasi-totalité du capital des banques étant constituée d'actions ordinaires ou de bénéfices non distribués.

61. **Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Tests de résistance, du 21 juillet au 16 décembre 2022.** L'objectif de cette mission est d'apporter un appui à la BCRG pour le développement d'un outil permettant au superviseur de réaliser des tests de résistance ou des analyses de sensibilité portant sur des établissements de crédit individuels. Cette mission, dont la durée de réalisation s'étend sur deux semestres, a

² Tax administration diagnostic assessment tool

donné lieu au cours du premier semestre à la formation des équipes de la DSB et à la collecte des données nécessaires à la réalisation de ces tests et analyses. Il doit être souligné que la Direction de la Recherche de la BCRG a été associée à la démarche.

Statistiques du secteur réel

62. **Les comptes nationaux du 1er mai au 10 juin 2022. Objectifs** : contribuer à la préparation des données sources disponibles pour l'évaluation des comptes nationaux de la nouvelle année de base 2018 conformément au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Cette mission s'est déroulée sous forme de réunions bihebdomadaires pour un suivi rapproché des travaux.

63. **Constats et résultats** : les travaux réalisés ont permis de transposer la moitié des sources disponibles dans un format utile à l'élaboration des comptes nationaux (passage de nomenclatures, estimations par opération et secteur, analyse des sources, etc.). Cette phase a couvert en priorité les données d'enquêtes de base disponibles ainsi que les enquêtes spécifiques réalisées pour les besoins de la comptabilité nationale. En particulier, les données relatives à l'enquête sur les institutions sans but lucratif au service des ménages de 2019, l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2018/2019, ainsi que l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG) de 2018, ont été examinées et traitées. Toutefois, l'INS devra procéder à des apurements complémentaires sur la partie secteur informel de la base de données de l'ENESIG. Plusieurs sources de données administratives ont aussi été exploitées. Il s'agit entre autres des états financiers de la Banque Centrale de la République de Guinée, de ceux des banques commerciales et des comptes de gestion des compagnies assurances. Les nouveaux traitements proposés dans les maquettes actualisées prennent également en compte les changements méthodologiques apportés par le SCN 2008. L'INS doit poursuivre les collectes et traitements de sources pour le rebasage, notamment les déclarations statistiques et fiscales des entreprises et les administrations publiques.

Statistiques de finances publiques

64. **Finalisation du processus de migration du tableau des opérations financières (TOFE) de l'administration centrale budgétaire (ACB) conformément au cadre analytique du MSFP 2014. Objectifs** : Finalisation de la migration des statistiques de l'administration centrale budgétaire aux normes et principes du MSFP 2014.

65. **Constats et résultats** : L'assistance du centre répond, à une requête des autorités de la Guinée avec l'appui du département Afrique du FMI. En effet, les autorités au vu des réformes entreprises depuis quelques années, ont exprimé leur volonté de basculer au TOFE base MSFP 2014, pour le suivi et l'analyse des impacts des politiques économiques publiques. Aussi, le soutien du centre au cours de la mission a permis de mettre à la disposition des autorités et des compilateurs des SFP, d'un outil d'aide à l'élaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire. Toutefois, les autorités ont souhaité un accompagnement de l'AFW durant une phase d'appropriation.

66. La migration des statistiques de finances publiques aux normes du MSFP 2014, induit des changements aussi bien dans la production des statistiques et la détermination

des agrégats et des soldes. A cet effet, la mission a organisé un atelier national, pour le renforcement des capacités des compilateurs et des autorités à l'effet de les aider à comprendre, utiliser et analyser le TOFE basé sur le MSFP 2014.

Gestion des dépenses publiques-Budget

67. **Mise en œuvre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (AE-CP) du 20 juin au 1 juillet 2022.** Cette mission a été axée sur l'insistance du renforcement de la coordination interministérielle, la sensibilisation des acteurs de haut niveau sur la problématique de la réforme budgétaire de la gestion des investissements publics en AE/CP, le renforcement des capacités des responsables budgétaires centraux et ministériels (cinq ministères ciblés), au cours d'un atelier technique et des séances d'élaboration de l'Annexe du PLF 2023 en AE/CP desdits ministères, basé sur le traitement d'au moins cinq (5) cas concrets de budgétisation d'investissements publics en AE/CP. Les cinq ministères sectoriels participant dans cet exercice sont le ministère de la Santé et de l'hygiène publique, le ministère des Infrastructures et des transports, le ministère de l'Agriculture et de l'élevage, le ministère de l'Énergie, des hydrocarbures et de l'hydraulique, le ministère de la Promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables. La mission a renouvelé son plaidoyer auprès des hautes autorités en faveur de la finalisation et de la mise œuvre du projet d'arrêté interministériel portant « Cadre Institutionnel de la Mise en Œuvre des AE/CP en Guinée », proposé par la précédente mission.

Gestion de la dette publique

68. **Développement du marché des titres publics- du 17 au 26 octobre 2022.**
Objectifs : la mission avait pour objectif d'appuyer les autorités dans le développement du marché domestique des titres publics et faire le suivi des recommandations des dernières missions sur le développement d'une stratégie d'émission de titres publics.

69. **Constats et résultats :** Le ministère des finances a réalisé avec succès ses toutes premières adjudications d'obligations du Trésor à 5 ans en avril 2022 et à 3 ans en août 2022. Les deux adjudications ont rencontré une réussite. La dernière a été légèrement meilleure à celle d'avril (meilleur rendement pour des échéances similaires, demande accrue, amélioration des taux de couverture et d'absorption).

70. Un plan d'actions a été préparé par la mission pour le développement du marché. Il est structuré en actions à court, moyen et long terme en ce qui concerne la stratégie d'émission, la communication au marché et la coordination entre les principales parties prenantes.

E. Guinée-Bissau

Administration douanière

71. **Classement tarifaire des marchandises du 4 au 15 juillet 2022.**

Cette mission s'est déroulée en deux phases. La première semaine a été consacrée à une formation de base intensive sur le classement tarifaire pour 30 douaniers, issus de différents services. La deuxième semaine a été consacrée à **des réunions techniques avec les équipes des services centraux**, portant sur des questions de classement tarifaire telles que : les procédures de dédouanement (en particulier l'importance d'une identification correcte des marchandises dans les déclarations d'importation) ; la gestion des risques et les procédures de contrôle après dédouanement liées aux marchandises les plus importantes importées par la Guinée-Bissau ; la mise à jour du tarif douanier national; et la mise en œuvre des dispositions légales sur les décisions anticipées.



72. Les actions qui ont été identifiées comme critiques sont :

- La nécessité urgente de conclure la mise à jour du Tarif douanier national afin de le fournir dès que possible sous forme imprimée aux douaniers de terrain (car le manque d'équipement et de connexions Internet fiables ne recommande pas uniquement l'utilisation de documents numériques ou en ligne).
- Construire efficacement l'équipe responsable du Tarif des Douanes au sein de la Section des Règles d'Origine et de la Gestion Tarifaire, conformément au nouveau statut de la Direction générale, afin de maintenir le Tarif des Douanes continuellement mis à jour, de travailler sur les décisions anticipées et de fournir des conseils sur les questions de classification aux autres équipes de la Direction générale.
- Rendre obligatoire l'indication de la description des marchandises (champ 31 dans Sydonia++) dans les déclarations d'importation. Il s'agit d'une mesure réalisable et très simple à prendre afin d'obtenir une information de meilleure qualité sur les marchandises importées et, par conséquent, des marchandises mieux classées.

Analyse macroéconomique et budgétaire

73. **Appuyer l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025, 24 octobre au 4 novembre 2022. Objectif :** appuyer la préparation d'un DPBEP 2023-2025 cohérent, de qualité et



couvrant les entités publiques les plus importantes ainsi qu'une analyse des risques budgétaires.

74. **Constats et résultats** : le projet de DPBEP 2023-2025 a peu évolué depuis la dernière mission d'AFRITAC de l'Ouest effectuée en mai 2022. La mission a discuté des difficultés rencontrées avec les différentes équipes de travail, apporté des appuis techniques pour leur résorption, et formulé des recommandations pour la finalisation des différents chapitres du document. Les équipes ont été renforcées en techniques de projection de la masse salariale et en analyse des risques budgétaires. Au total, tous les chapitres du document ont été structurés et complétés avec les données disponibles, y compris avec les éléments d'informations sur les risques budgétaires pesant sur l'économie bissau-guinéenne. La prochaine étape de l'assistance technique fin novembre/début décembre 2022 consistera en l'appui à la finalisation de la rédaction des chapitres du document et la recherche de cohérence entre eux.

Gestion de la dette

75. **AT/Formation sur la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 23 mai au 2 juin 2022. Objectifs** : L'atelier avait pour objectifs de former les cadres, gestionnaires de la dette publique en Guinée-Bissau sur les différents indicateurs d'analyse du portefeuille de la dette couramment utilisés dans l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme et de permettre aux participants de s'approprier le processus et les différentes étapes d'élaboration de la SDMT ainsi qu'une formation pratique sur l'outil quantitatif SDMT.

76. **Constats et Résultats** : Les travaux de la mission se sont déroulés sous forme d'atelier de formation, d'échange et de discussion au ministère des finances avec la participation de 18 cadres de la Direction générale de la dette publique (DGDP). Deux représentants de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) ont également participé aux travaux de l'atelier.

77. Au cours de l'atelier, l'accent a été mis sur le côté pratique (i) du processus et les différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de la dette ; (ii) le diagnostic et l'analyse d'un portefeuille de dette et les concepts utilisés en matière d'évaluation des coûts et risques liés aux instruments de financement ; et (iii) l'utilisation de l'outil d'analyse SDMT développé par le FMI et la BM.

78. La mission était également l'occasion de discuter avec les autorités et formuler des observations et suggestions d'ordre technique et institutionnel, nécessaires au bon développement et suivi de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

Visite d'immersion professionnelle de trois (3) cadres de la Guinée-Bissau – formation de 3 cadres à la direction de la dette publique et des dons à Abidjan (DDPD) sur le système de gestion et d'analyse de la dette -SYGADE- du 03 au 07 octobre 2022.

79. **Objectifs** : Permettre à un noyau dur de la direction générale de la dette publique (DGDP) d'avoir une formation complémentaire et pratique (formation en peer-to-peer) sur l'utilisation du SYGADE pour se familiariser davantage avec ses fonctionnalités.

80. **Constats et résultats** : Les cadres de la DGDP –Bissau ont pu travailler avec leurs homologues à la DDPD-Côte d’Ivoire pour apprendre à maîtriser l’utilisation du SYGADE pour la saisie des données de la dette et la génération des états de sortie suivant différents paramètres et clés et notamment pour les besoins des statistiques de la dette, le reporting de la dette, la SDMT, l’analyse de viabilité de la dette ou toute autre demande personnalisée.

81. La formation a porté également sur des exemples concrets d’états de sortie utilisés par la DGDP pour la publication régulière des données de la dette ou pour faire face à des demandes de partenaires techniques et financiers fréquemment reçues par la DGDP.

F. Mali

Gestion de la dette publique

82. **Amélioration du système de gestion des données de la dette - du 2 au 11 aout 2022. Objectifs** : L’assistance technique avait pour objectifs (1) d’examiner la mise en œuvre des améliorations et recommandations proposées lors des missions précédentes sur le système intégré de gestion de la dette (SIGED) développé en interne ; (2) d’évaluer de manière générale les performances du système et ; (3) d’aider les développeurs et les utilisateurs finaux du système à clarifier davantage plusieurs questions relatives aux spécifications fonctionnelles du système.

83. **Constats et résultats** : La mission a constaté une nette évolution depuis 2019, actée essentiellement par le développement d’un module spécifique à l’enregistrement de la dette intérieure et de rapports et états de sortie pour les besoins statistiques et d’analyse du portefeuille de la dette.

84. Considérée comme étant globalement en adéquation avec l’architecture fonctionnelle d’une base de données de gestion de la dette, l’enjeu principal sur lequel il y a lieu de s’intéresser est l’amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l’intégrité des données. Cela peut être assuré par l’intégration de contrôles généraux d’entrée, de traitement et de sortie dans le système, et par l’élaboration de tableaux périodiques de vérification des données.

85. La mission a produit un outil de suivi de mise en œuvre des recommandations. Il s’agit d’une maquette Excel comportant 4 feuilles relatives respectivement au suivi technique des actions, au suivi du plan d’actions, au suivi de la conformité aux exigences de la gouvernance des systèmes d’information et au suivi de la conformité des exigences de sécurité.

Administration fiscale

86. **Renforcement des capacités d’analyse risque en matière de programmation des contrôles fiscaux.** Principaux constats. Privilégiant une approche basée sur la

mise en avant des expériences des pays de la sous-région, une mission d'assistance technique a été organisée pour évaluer les outils d'analyse risque utilisés par l'administration fiscale malienne au regard de l'expérience burkinabè (voir *supra*). Compte tenu du calendrier de la mission, les sujets d'actualité liés à la levée des sanctions de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont également été évoquées avec les autorités (notamment, la reprise de la possibilité de payer ses impôts par internet).

87. Principaux résultats dégagés. Au-delà des propositions concrètes destinées à améliorer les fonctionnalités de requêtage actuelles du système d'information de la DGI (SIGTAS), des recommandations pratiques ont été faites pour redynamiser l'organisation et la gestion actuelle du projet d'intelligence économique, aujourd'hui encore trop axé sur le seul volet « technique » (maîtrise d'œuvre – MOE) au détriment du volet « métier » (maîtrise d'ouvrage – MOA), notamment s'agissant du suivi des protocoles d'échange de données avec les autres administrations publiques et tiers partenaires.

Appui au processus de révision et modernisation du CGI et du LPF du Mali

À l'issue de l'évaluation TADAT conduite en 2019, les autorités maliennes, conscientes de la lourdeur et du coût des procédures fiscales, du déséquilibre entre les pouvoirs de l'administration et les droits des usagers, de la multiplicité et de la juxtaposition des textes et du manque de transparence et de l'instabilité de la législation, se sont engagées en 2020 dans un vaste processus de révision et modernisation de leur CGI et LPF. L'avis du FMI ayant été sollicitée par le Ministre de l'Economie et des Finances sur le premier projet de texte en ayant résulté, une mission a été conduite en juin 2021 afin d'identifier les procédures fiscales non alignées sur les meilleures pratiques et de proposer une structuration et un contenu modernes, conformes aux standards internationaux :

En la forme, la structuration des LPF suivie dans les pays francophones restant encore très largement tourné vers les préoccupations de l'administration fiscale et ses missions régaliennes (asseoir, liquider, recouvrer et contrôler l'impôt), au détriment d'une vision « usager », plusieurs aménagements ont été proposés sur la base des modèles interaméricains et Est-Africains.

Au fond, les principales recommandations émises sont résumées ci-dessous :

- *Aligner le seuil d'assujettissement à la TVA sur le seuil de compétence des Centres des impôts des moyennes entreprises (CIMEs) ;*
- *Actualiser les dispositions relatives au remboursement des crédits de TVA ;*
- *Mettre à jour les dispositions relatives au paiement différé de la TVA afférente aux importations de biens ;*
- *Encadrer les échanges automatisés de données entre les administrations ;*
- *Encadrer l'envoi de sms et le paiement par téléphonie mobile ;*
- *Fusionner en un document unique la sommation et le commandement de payer ;*
- *Introduire en matière contentieuse le principe d'acceptation tacite en cas de non-réponse de l'administration dans le délai imparti ;*
- *Fusionner le contentieux de l'assiette et le contentieux du recouvrement ;*
- *Réduire les délais de réclamation et de traitement du contentieux ;*
- *Améliorer la lisibilité des seuils de compétence, tant en matière gracieuse que contentieuse et élargir la délégation de signature pour fluidifier et réduire les délais de traitement ;*
- *Supprimer les frais de poursuite, quitte à augmenter à due concurrence le taux des intérêts de retard appliqués qui est de 2% actuellement ;*
- *Compléter les dispositions relatives à la procédure d'admission en non-valeur.*

Ce processus de révision et de modernisation du CGI et du LPF, suspendu un temps compte tenu de la situation du pays, a pu reprendre dernièrement et a conduit, après consultation des différents acteurs publics, des principales organisations professionnelles et prise en compte de certaines recommandations du FMI, à la rédaction d'un projet de texte amendé.

Statistiques du secteur réel

88. La rétopolation des comptes nationaux du 14 au 25 novembre 2022.

Objectifs : initier les travaux de rétopolation des comptes nationaux annuels (CNA) de la nouvelle année de base 2015, conformes au Système de comptabilité nationale 2008

(SCN 2008). Former les cadres de l'Institut national de la statistique (INSTAT) sur les techniques de rétropolation.

89. **Constats et résultats** : la mise à disposition des séries longues des CNA est une étape importante des travaux de rebasage. Elle vise à fournir aux utilisateurs des séries longues homogènes après l'adoption de nouvelles sources de données, de nouveaux concepts et méthodes lors du rebasage. La mission a aidé l'INSTAT à compiler les premières estimations des CNA rétropolés sur la période 2004 à 2014 (année de base 2015), selon le SCN 2008. La mission a aidé à mettre en place les outils de rétropolation. Les résultats préliminaires portent sur les estimations du PIB optique de la production et de la dépense, aux prix courants et aux prix de l'année précédente. Des travaux de finalisation porteront sur l'examen approfondi de certaines hypothèses de travail ainsi que la collecte de données additionnelles. La mission a recommandé de finaliser les résultats des séries des CNA rétropolés et de préparer des notes explicatives sur les changements en vue de leur publication. La mission a également recommandé à l'INSTAT de rédiger et de publier le document de méthodologie de la rétropolation d'ici mars 2023.

G. Mauritanie

Gestion des dépenses publiques-budget

90. **Elaboration du Document de programmation budgétaire à moyen terme du 4 au 15 juillet 2022**. L'objectif principal de la mission était l'accompagnement des cadres de la Direction Générale du Budget pour l'élaboration des documents de la programmation budgétaire à moyen terme selon les standards internationaux et la réglementation en vigueur en tenant compte des spécificités nationales.

91. La mission a fait une revue de qualité sur le DPBMT et les deux cadres de dépenses à moyen terme ministériels (CDMT-m) présentés à la mission. Elle a constaté que ces documents n'ont pas été préparés ni dans un cadre interministériel collaboratif ni sur la base de certains documents essentiels d'options macroéconomiques et de stratégies gouvernementales mises à jour. La mission a formulé des recommandations pratiques pour renforcer cette coopération interministérielle ainsi que les orientations précises pour améliorer ces documents.

Statistiques du secteur réel

92. **Les comptes nationaux trimestriels du 18 au 29 juillet 2022. Objectifs** : revoir le dispositif statistique, développé par l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE), pour l'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT) selon l'optique de production.

93. **Constats et résultats** : La mission a revu les choix des indicateurs à haute fréquence (IHF), et introduit des améliorations des maquettes d'élaboration des CNT, ainsi que la désaisonnalisation des séries brutes. Elle a également aidé l'ANSADE à préparer des notes de publication et des notes méthodologiques. L'ANSADE envisage de publier au grand public les résultats des CNT en mars 2023. Un groupe de travail

spécialisé sur les CNT (GTS-CNT) a été créé par arrêté ministériel. Ce groupe rassemble les principaux partenaires statistiques de l'ANSADE. Le rôle du GTS-CNT est de faciliter l'accès de l'ANSADE aux IHF et de commenter les choix méthodologiques et les résultats lors de la phase expérimentale, qui s'étale jusqu'à fin 2022. Avec le soutien d'AFRITAC de l'Ouest, l'ANSADE a produit et présenté au GTS-CNT une première version des CNT en volumes et en valeurs. L'ANSADE prévoit de publier, au grand public, les séries trimestrielles du Produit Intérieur Brut (PIB) et sa répartition par branche d'activité couvrant la période 2014-2022.

Statistiques de finances publiques

94. **Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014.** Cette mission s'est inscrite dans la reprise des travaux de migration des statistiques aux normes internationales en vigueur dont celles du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) 2014. En effet, ces dernières années le pays a accusé un retard dans l'élaboration des statistiques de finances publiques base MSFP 2014. Les réformes au sein de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, ont réassigné la production du TOFE à une autre direction. À cet effet, la mission a été une occasion de formation et d'affinement des statistiques aussi bien sur la base du MSFP 1986 que sur la base 2014. Ainsi, les travaux ont permis d'affiner le traitement du TOFE actuel à travers un passage de toutes les rubriques de la Balance générale issue du Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF).

95. De même, les travaux ont consisté en la production d'une table de passage pour la transposition des opérations comptables au format du MSFP 2014.

96. Au terme des travaux, le centre a pu mettre à la disposition deux outils pour la production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (ACB) aussi bien sur la base du MSFP 1986 que 2014. Il revient à la DCCGT de s'atteler à un processus de double commande dans un processus d'appropriation du nouveau format.

Supervision bancaire

97. **Banque centrale de Mauritanie (BCM) – Réglementation et supervision bancaires, du 20 juin au 1^{er} juillet 2022.** L'objectif de cette mission était de continuer à assister la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) dans la mise en place d'un cadre de supervision basée sur les risques complet et efficace, à travers la définition d'indicateurs d'alerte précoce au niveau individuel des banques et l'intégration de ces indicateurs dans un tableau de bord. La mission a permis (i) de finaliser un ensemble d'indicateurs d'alerte précoce, (ii) de tester leur mise en œuvre sur quatre banques locales (dont deux jugées systémiques), (iii) de les rendre cohérents avec le système actuel de notation des banques et (iv) de déterminer des seuils d'alerte. Elle a également apporté son soutien à la BCM dans sa communication avec les banques pour la mise en œuvre du Net Stable Funding Ratio (NSFR) et a répondu à deux demandes du département de la supervision sur place (révision d'un projet de charte de conduite des missions de contrôle sur place et développement initial d'une méthodologie de supervision du risque de liquidité).

98. La **liste des indicateurs d'alerte** avancée retenus lors de la mission de mars 2022 a été revue : certains ont été supprimés pour éviter toute redondance ou en raison de difficultés de calcul ; deux autres ont été ajoutés. Les seuils d'alertes (orange et rouge) ont été déterminés.

99. En outre, tous les indicateurs utilisés pour la notation annuelle ont été examinés et mis en conformité avec ceux utilisés au titre de l'alerte. Néanmoins, il apparaît nécessaire, conformément à la feuille de route discutée en janvier 2022, d'aller plus loin et de refondre le système de notation afin de suivre davantage de risques, de mieux intégrer l'évaluation des cadres de gestion des risques ou de gouvernance et de permettre l'introduction de jugements d'experts.

100. La BCM a organisé une réunion de présentation du NSFR à l'ensemble des banques mauritaniennes afin de relancer l'étude d'impact, au point mort depuis fin 2021. L'AFRITAC de l'Ouest a contribué aux supports utilisés et aux réponses apportées aux questions des banques.

101. Concernant la Charte de conduite des missions de contrôle sur place, le projet a été revu et modifié mais un paragraphe doit encore être finalisé afin de s'aligner davantage sur les pratiques réelles de la BCM, tandis que la méthodologie du risque de liquidité n'est qu'à un stade précoce.

102. **Banque centrale de Mauritanie (BCM) – Réglementation et supervision bancaires, du 26 septembre au 8 octobre 2022.** L'objectif principal de cette mission était d'identifier les besoins d'évolution du cadre réglementaire et de supervision applicable aux établissements financiers et évaluer l'avancée de la supervision basée sur les risques.

103. Cette mission a permis d'identifier les types d'établissements susceptibles de rentrer dans la définition des établissements financiers, en distinguant notamment les établissements de crédit-bail, d'affacturage ou de garantie et les institutions à statut légal spécial placées sous la supervision de la BCM. Une réflexion a également été engagée concernant les besoins d'évolution réglementaire et une feuille de route a été établie à cet effet. La mission a également permis de constater l'utilisation de certains des outils définis à l'occasion de missions précédentes (indicateurs d'alerte précoce) et a proposé des modifications à l'actuelle instruction sur le contrôle interne, datant de 2012. Enfin, du temps a été consacré à l'approfondissement des textes relatifs aux établissements de paiement et de monnaie électronique et à l'analyse de l'activité digitale des banques mauritaniennes.

Gestion de la dette

104. **Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 12 au 16 septembre 2022. Objectifs :** (i) examiner le projet de SDMT préparé par les autorités et évaluer si le processus de la SDMT a été correctement suivi. (ii) fournir des conseils et un appui pour la finalisation de la SDMT dont le rapport final pourrait être annexé à la loi de finances 2023.

105. **Constats et résultats** : La SDMT examinée lors de l'atelier couvre la période 2023-2025 avec une projection du portefeuille de la dette à fin 2022 (année de référence). Elle a pris en compte notamment l'échéancier de remboursement, les projections de financement extérieur préparées sur la base des prêts disponibles ou à mobiliser et les projections en termes de réserve de trésorerie existante à fin 2022.

106. Le document de la stratégie préparé sera discuté et finalisé par le Comité de la dette publique sur la base du dernier cadrage macro budgétaire avant d'être soumis aux autorités pour approbation et publication.

H. Niger

Administration fiscale

107. **Appui à l'automatisation des procédures d'immatriculation fiscale et de gestion du répertoire des contribuables du 26 juillet au 5 août 2022.** Cette mission visait trois objectifs, à savoir : (i) évaluer le schéma actuel d'immatriculation et de gestion du répertoire des contribuables, (ii) réaliser une réingénierie des procédures en capitalisant les opportunités offertes par la digitalisation, puis (iii) proposer un scénario des travaux informatiques à mener.

108. S'agissant des constats, la mission a noté que le périmètre de l'immatriculation fiscale s'est élargi, mais ne couvre pas le potentiel économique du pays. L'offre d'immatriculation fiscale, bien que fortement déconcentrée est encore insuffisante et le cadre de gestion du répertoire peut être optimisé.

109. **Résultats.** La mission a partagé les expériences législatives de quelques pays de la sous-région et un projet d'arrêté précisant les modalités de gestion du numéro d'identification fiscale a été esquissé. Ensuite, un projet de cahier des charges a été rédigé pour décrire les règles de gestion à automatiser. Des mesures visant à renforcer le projet de factures certifiées ont été identifiées et les scénarios de réalisation des travaux informatiques ont été discutés avec les parties prenantes. Un cadre de gouvernance du projet et son plan de travail ont été élaborés. Pour finir, les risques du projet ont été exposés aux autorités, ainsi que les offres d'assistance de l'AFRITAC de l'Ouest susceptibles de contribuer à leur mitigation.

I. Sénégal

Administration douanière

110. **Renforcement de la fonction d'évaluation et de contrôle de la valeur en douane à l'importation du 19 au 30 septembre 2022.** **Objectifs** : (1) évaluer la mise en œuvre des recommandations de février 2022 et faire toute recommandation pratique supplémentaire nécessaire pour achever la réforme, et (2) évaluer les impacts des

contrôles de la valeur transactionnelle sur les recettes ainsi que sur les contentieux recouvrés.

111. **Constats et résultats** : l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la mission de février 2022, est mitigée. Toutefois, malgré ce léger stade d'avancement remarqué au niveau des mesures structurelles à mettre en place, c'est un bilan plutôt encourageant dans le contexte où (1) des contrôles sont en place et donnent des résultats, (2) le développement d'outils informatiques d'aide à la décision se poursuit, et (3) les mesures projetées pour le 4e trimestre 2022 sont programmées ou en cours. Les résultats positifs croissants des contrôles issus des enquêtes douanières illustrent les efforts et la détermination de la Direction en matière de contrôle de la valeur en douane.

Statistiques du secteur réel

112. **Les comptes nationaux du 12 au 30 septembre 2022. Objectifs** : revoir les travaux méthodologiques réalisés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dans le cadre du rebasage.

113. **Constats et résultats** : Les travaux ont été freinés par la mobilité des cadres. L'ANSD prendra 2021 comme nouvelle année de référence au lieu de 2019 comme prévu précédemment. Une formation approfondie sur les techniques de rebasage a été dispensée par la mission au profit des nouveaux comptables nationaux. Concernant la feuille de route, l'ANSD prévoit de mobiliser des ressources budgétaires pour ce projet début 2023 et envisage de publier les résultats du rebasage au premier trimestre 2025. La mission a également noté que l'ANSD est en train de réaliser trois opérations statistiques importantes qui vont soutenir le rebasage. Il s'agit du recensement du cheptel dont les données seront disponibles à la fin de l'année 2023, du recensement de la population de 2023 et de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages qui couvre les années 2022 et 2023.

114. **Les comptes nationaux du 24 au 28 octobre 2022. Objectif** : contribuer à former les cadres de l'ANSD responsables de la production des statistiques conjoncturelles sur les techniques de désaisonnalisation.

115. **Constats et résultats** : Un premier ensemble de séries expérimentales de statistiques mensuelles à court terme désaisonnalisées (indice de la production industrielle, indice du chiffre d'affaires) à partir de 2015 a été compilé et est disponible pour évaluation. Un projet de processus de production a été proposé. Il comprend un ajustement direct et doit encore être amélioré et testé en temps réel. La mission a aidé l'ANSD à commencer l'identification de méthodes de désaisonnalisation adaptées aux statistiques mensuelles à court terme au Sénégal. L'examen préliminaire des données a mis en évidence que toutes les séries ne pouvaient être désaisonnalisées et présentaient des points de rupture. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour comprendre et documenter les comportements socio-économiques sous-jacents ou les changements méthodologiques. La mission a aidé l'ANSD à définir un processus de production. Celui-ci vise à produire des séries mensuelles à court terme corrigées des variations saisonnières ainsi qu'un rapport de qualité automatisé.

Gestion de la dette publique

116. **Elaboration et mise en œuvre du plan annuel d'emprunt et du calendrier d'émission domestique - du 20 au 29 juillet 2022. Objectifs** : La mission avait pour objectif de dispenser une formation approfondie aux cadres du Trésor sur l'utilisation de l'outil du plan annuel d'emprunt (Outil PAF) et du calendrier d'émission domestique développé récemment par le FMI et la BM.

117. **Constats et Résultats** : Elle a également accompagné les autorités dans l'élaboration d'un projet de calendrier d'émissions de titres pour le reste de l'année 2022 en utilisant cet outil PAF qui permettrait une meilleure intégration de la gestion de la dette et de la trésorerie en tenant compte des contraintes du marché et des bonnes pratiques en termes d'émission des titres publics (calibrage des montants à émettre en fonction des contraintes du marché régional de l'UEMOA, régularité des émissions, prévisibilité et bonne répartition des émissions sur l'année, optimisation des encours pour favoriser la liquidité des titres, etc.).

118. Le Trésor a été encouragé de continuer à allonger la maturité moyenne du portefeuille de la dette, notamment en continuant à émettre des titres à 10 ans et plus éventuellement en testant des maturités encore plus longues (12, 15 et 20 ans).

119. La mission a souligné la nécessité d'une bonne communication avec le marché en général et en particulier sur la nécessité de bien se coordonner avec l'Agence UMOA-Titres afin de finaliser et mettre en œuvre le calendrier d'émission annuel. Elle a également souligné la nécessité de disposer de prévisions de trésorerie fiables et de qualité pour établir le plan de trésorerie, car c'est sur la base de ce plan que le calendrier d'émission est élaboré.

J. Togo

Administration douanière

120. **Le contrôle et le suivi des engagements douaniers des opérateurs relatifs aux régimes douaniers spéciaux du 24 octobre au 4 novembre 2022. Objectifs** : (1) faire le point sur la mise en œuvre des propositions issues du séminaire de 2021 sur le contrôle et le suivi effectifs des engagements douaniers des opérateurs relatifs aux régimes douaniers spéciaux; (2) appuyer les agents des douanes dans la rédaction de l'instruction cadre relative au processus de gestion et de recouvrement de la dette douanière ; (3) fournir des orientations dans la mise en œuvre des actions de recouvrement pour poursuivre le paiement de la dette douanière et ; (4) appuyer la réalisation des étapes du cadre logique du projet.

121. **Constats et résultats** : Des progrès, dus principalement à des procédures de plus en plus informatisées, mais aussi à une bonne sensibilisation du personnel, ont été constatés dans la gestion et le suivi des engagements Douaniers. La mission a proposé un plan d'actions détaillé pour améliorer la gestion et le suivi des exonérations et des régimes suspensifs à chaque niveau de contrôle douanier. Elle a notamment souligné la nécessité d'appliquer les dispositions réglementaires et les procédures présentées lors du séminaire pour apurer les engagements en souffrance des opérateurs.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

122. **Mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés - du 24 octobre au 4 novembre 2022. Objectif** : Appuyer à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), dans son volet mise en place d'un dispositif de contrôle interne comptable (CIC).

123. **Constats et résultats** : La mission a élaboré à l'attention des autorités, un cadre de référence pour la mise en place du CIC ainsi qu'un plan d'actions.

124. Le cadre de référence est un document destiné à tous les acteurs de la réforme des finances publiques, pour s'approprier (i) le changement de dimension de la comptabilité générale de l'Etat, (ii) la mise en place du contrôle interne comptable pour atteindre la qualité des comptes et le respect des principes comptables édictés par le décret portant Plan Comptable de l'Etat, (iii) le contenu du contrôle interne comptable (CIC). Il permet, par sa structuration, de bien comprendre le lien et les enjeux entre les préceptes édictés par les nouvelles normes comptables et les implications en termes de mise en place des dispositifs de maîtrise des risques.

125. La feuille de route prévoit une approche graduelle pour le déploiement du CIC avec une cible de 3 ministères à couvrir en 2023, 50% des ministères à couvrir en 2024 et 100% des ministères à couvrir 2025. Elle est organisée autour de 5 axes :

- la mise en place du pilotage stratégique et opérationnelle ;
- la documentation ;
- les actions de formation et de renforcement des capacités ;
- la mise en œuvre opérationnelle du nouveau dispositif ;
- l'évaluation du CIC.

126. La mission a animé un atelier de renforcement des capacités sur le CIC à l'attention d'une cinquantaine de participants.

Statistiques de finances publiques

127. **Travaux d'élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur de l'administration publique et de la dette du secteur public selon le MSFP 2014. Objectifs** : Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques conformément au MSFP 2014 et affinement des statistiques de la dette publiques selon les directives du Guide- Statistiques de la dette du secteur public (SDSP) de 2011. En lien avec les objectifs de la mission qui consistaient a (i) examiner le TOFE base MSFP1986 et MSFP 2014 relativement à la perspective de migration (ii) produire le TOFE de l'administration centrale budgétaire (ACB) à fin juin 2022 et pour les exercices 2020 et 2021 selon le MSFP 2014 et celui des collectivités locales (CL) pour les exercices 2020 et 2021, (iii) commencer l'extension de la couverture

des SFP aux unités extrabudgétaires (UEBs) et aux caisses de sécurité sociale dans la perspective de produire des TOFE pour ces deux sous-secteurs, (iv) produire les autres tableaux du cadre d'analyse minimum de la directive TOFE, (v) évaluer la disponibilité des données sources pour élargir la compilation des SDSP à l'administration publique, (vi) examiner les données trimestrielles des SDSP pour démarrer le processus de diffusion et (vii) mettre à jour la matrice d'actions dans une perspective de migration des SFP au MSFP 2001/2014 et des SDSP au Guide des Statistiques de la Dette du Secteur Public (GSDSP), le centre a examiné certaines opérations liées au TOFE base MSFP 1986 de l'ACB pour l'exercice 2021 pour mieux réconcilier le haut et le bas de la ligne du TOFE notamment celles relatives au financement intérieur. De même, la mission a revu la table de passage du TOFE base MSFP 2014, affiné le TOFE de l'ACB de l'exercice 2021 produit par l'équipe TOFE et a fourni des explications pour mieux classer certaines opérations conformément au MSFP 2014. Par ailleurs, par rapport au projet d'élargissement du champ de couverture, la mission a examiné la disponibilité et le format des sources de données des sous-secteurs des collectivités locales (CL) et des établissements publics nationaux (EPN) ainsi que leur fréquence de production et leur disponibilité pour l'équipe du TOFE. De ce fait, la mission a revu et affiné la table de passage des CL et a élaboré une ébauche de table de passage des EPN. Il a été convenu avec les autorités d'un calendrier de production des TOFEs des collectivités locales et des unités extrabudgétaires.

Gestion de la dette publique

128. **Appui à l'amélioration des procédures de prévision, de suivi et de collecte des décaissements sur les financements extérieurs - du 20 au 29 juin 2022.**

Objectifs : Cette mission d'assistance technique en personne avait pour objectif de renforcer les capacités du personnel de la direction de la dette publique et du financement (DDPF) et de formuler des recommandations en vue d'améliorer les procédures de prévision, de suivi et de collecte des décaissements sur financement extérieur.

129. **Constats et Résultats :** La mission a établi un diagnostic sur les pratiques actuelles de la DDPF en matière de suivi des décaissements de financements extérieurs et de coordination en place avec les différentes structures impliquées dans la mobilisation de ces financements. La mission a formulé des recommandations visant à améliorer les procédures internes de suivi des décaissements à la DDPF et la coordination avec les autres acteurs de la chaîne des décaissements.

130. La mission a également apporté aux cadres de la DDPF un renforcement de capacités en matière de prévision des décaissements et a doté la DDPF de méthodes de prévisions, de suivi et de collecte des décaissements sous format Word et Excel que la DDPF pourrait internaliser dans son dispositif interne de travail pour améliorer ses pratiques de suivi des décaissements.

Statistiques du secteur réel

131. **Les comptes nationaux du 14 au 25 novembre 2022. Objectifs :** appuyer l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo dans l'élaboration des comptes nationaux annuels (CNA) avec la mise

en place des comptes financiers conformément au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

132. **Constats et résultats** : les sources nécessaires pour l'élaboration des comptes financiers 2019 ont été collectées et traitées. On peut citer les déclarations statistiques et fiscales (DSF). En 2019 leur nombre s'élevait à près de treize mille. En outre, le modèle de DSF a été revu avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2018 de la révision du système comptable de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). L'équilibrage des flux nets d'actifs et des flux nets de passifs par opération financière entre les différents secteurs institutionnels y compris le reste du monde a mis en évidence des incohérences entre plusieurs sources. La réconciliation par secteur entre les soldes des comptes financiers et des soldes des comptes de capital n'est pas achevée et nécessitera des séances de travail entre l'INSEED, la Banque centrale et le Trésor ainsi que la révision de l'équilibrage de certaines opérations financières avant de pouvoir publier ces travaux.

133. **Les comptes nationaux trimestriels (CNT) du 5 au 15 décembre 2022.**
Objectifs : contribuer à mettre en place une maquette de calcul des CNT et une série préliminaire de valeurs ajoutées (VA) aux prix courants et en volumes chaînés en référence aux prix de 2016. Renforcer les capacités des cadres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo.

134. **Constats et résultats** : l'équipe des comptes nationaux de l'INSEED a consenti des efforts importants pour constituer une base d'indicateurs et préparer une maquette de tests. La mission a revu avec l'équipe les indicateurs par branche d'activité et des améliorations ont été apportées aux travaux de l'INSEED. Une liste d'indicateurs a été retenue pour démarrer les estimations des CNT. Ainsi, une première estimation des séries de productions, consommations intermédiaires et VA aux prix courants, en volumes aux prix de l'année précédente et en volumes chaînés a été calculée. Ces séries ne sont pas encore corrigées des variations saisonnières. Le calendrier de travail établi prévoit de poursuivre ces travaux sur au moins quatre trimestre avant d'envisager une publication à partir de décembre 2023 ou au premier trimestre 2024. Ce délai devrait permettre à l'INSEED de réunir les producteurs et utilisateurs des comptes nationaux afin de leur présenter le projet des CNT et rechercher leur coopération pour résoudre les problèmes notés sur les indicateurs conjoncturels.

K. Commission de l'UEMOA

135. **Participation à la réunion de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA du 17 au 21 mai 2021.** La mission a contribué au renforcement des capacités des experts de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA en matière de contrôle interne comptable (CIC), à travers l'appropriation du guide régional sur le contrôle interne budgétaire et comptable, dans son volet comptable.

136. La présentation par la Commission des résultats de l'auto-évaluation 2020 par les Etats membres de la mise en œuvre des directives, a fait état d'une moyenne de mise en

œuvre des directives de 62,84%, contre 57,73% en 2019, soit une progression de 5,11% pour l'ensemble des huit (08) directives. Le niveau global de la mise en œuvre au niveau de chaque Etat a été évalué respectivement à 65,39% pour le Bénin, 78,03% pour le Burkina Faso, 67,55% pour la Côte d'Ivoire, 23,55% pour la Guinée Bissau, 70,97% pour le Mali, 64,41% pour le Niger, 62,73% au Sénégal et 70,31% au Togo. Après une présentation de la Commission sur le CIC suivie d'échanges, la mission a présenté l'évaluation du système de CIC, autour de quatre thématiques (i) les contrôles de supervision, (ii) l'auto-évaluation, avec la présentation en séance d'un outil Excel de l'échelle de maturation des risques (EMR) (iii) l'audit interne (iv) l'audit légal (certification des comptes). La feuille de route de mise en place du CIC a ensuite été révisée par les représentants des pays puis adoptée en séance.

137. **UEMOA- Participation à la 11ème réunion du Réseau des praticiens des finances publiques de l'UEMOA du 6 au 10 septembre 2021.** La mission avait pour objectif de renforcer la capacité des Etats membres en matière de comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP) en participant au séminaire des praticiens des finances publiques de l'UEMOA. Ces praticiens étaient chargés d'examiner et de valider un projet nouveau référentiel comptable (cadre conceptuel comptable actualisé, nouveau plan comptable de l'Etat (PCE), et 26 normes comptables) proposé par le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA).

138. Les principales observations des Etats membres ont porté sur (1) le champ d'application du projet de Plan Comptable de l'Etat (PCE); (2) la nécessité de préciser la notion d'entité comptable qui permettra de juger de la pertinence de la consolidation comptable proposée; (3) l'intérêt de maintenir la production du tableau des flux de trésorerie pour l'Etat, celui-ci ayant été abandonné récemment par certains pays développés ; (4) la nécessité de fixer une définition claire du périmètre et d'une norme de consolidation ; et (5) la nécessité de préciser la notion de situation nette, ainsi que la notion de goodwill pour l'Etat .

139. Pour aboutir à une réforme comptable de qualité, quatre principales recommandations ont été formulées. Elles portent sur le projet de référentiel comptable, un guide d'application du PCE comprenant la liste des comptes, des cas pratiques, et décrivant le fonctionnement des comptes, les liens entre les états financiers et les lois de finances de l'Etat, et sur les modalités de leur contrôle et les concertations avec le CCOA et les structures de suivi de la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des Finances Publiques en vue de finaliser de manière optimale la réforme du PCE.

L. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA

140. **Réglementation et supervision bancaires, du 4 au 8 juillet 2022.** L'AFRITAC de l'Ouest a conduit en juillet 2022 une mission portant sur la mise à jour du système de notation utilisé par le SGCBU pour évaluer les risques portés par les établissements. La précédente version du système de notation avait été développée avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest au cours de la période 2015-2017.

141. Cette mission, qui a été suivie d'une seconde intervention du 29 août au 2 septembre 2022, a été conduite sous forme d'atelier et a mis en évidence la nécessité d'une révision de ce système de notation pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, de l'émergence de zones de risques et de la mise en œuvre de la supervision sur base consolidée qui impose de désormais noter les groupes bancaires. Elle a conduit à des propositions d'évolution des critères et indicateurs de notation, de revue des questionnaires utilisés pour évaluer la qualité des dispositifs de maîtrise des risques ainsi que d'articulation entre la notation du groupe et celle des établissements y appartenant.

Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU) - Revue du système de notation des établissements de crédit, du 29 août 2 septembre 2022.

Objectifs : procéder à la revue du système de notation utilisé par le SGCBU pour évaluer les risques portés par les établissements assujettis et adapter ses actions de supervision.

142. **Constats et résultats** : cette mission faisait suite à une précédente intervention de juillet 2022 et visait à identifier de manière définitive les besoins d'évolution du système de notation actuel, lequel avait été construit avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest sur la période 2015-2017. La mission, réalisée sous la forme d'atelier collaboratif présentiel, a permis de mettre à jour les critères de notation pertinents, les pondérations associées ainsi que les indicateurs utiles et leur calibrage. Les questionnaires utilisés pour l'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques et de contrôle interne ont également été mis à jour. Enfin, l'extension du système de notation aux compagnies financières et aux établissements de crédit maisons mères a été étudiée et des propositions complètes faites en ce sens.

143. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU)- Formation sur les plans préventifs de rétablissement, du 18 au 20 octobre 2022.

Objectifs : présenter aux superviseurs bancaires de l'UMOA les principaux points de contrôle à effectuer lors de l'examen des plans de redressement.

144. **Constats et résultats** : Cette formation a été organisée à la demande du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCBU) et 19 de ses agents, principalement des personnes en charge de cet examen, ont participé aux différentes sessions. L'organisation des sessions a conduit tout d'abord à présenter les objectifs poursuivis par les superviseurs lorsqu'ils exigent des plans de redressement, les enjeux pertinents et à rappeler aux participants les normes internationales et les dispositions spécifiques du cadre réglementaire de l'UMOA. Ensuite, la majeure partie de la formation a été consacrée à l'analyse détaillée des points de contrôle relatifs à la gouvernance du processus de plan de redressement, à l'identification des fonctions critiques, à la détermination des scénarios et des indicateurs, à la définition des options de redressement et des mesures préparatoires puis aux questions de communication. De nombreux cas pratiques ont illustré la formation.

II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION

145. Le Centre a organisé 03 séminaires/webinaires (Tableau 4) au cours du premier semestre de l'année fiscale 2023. Ces actions de formation ont permis de renforcer les capacités et l'expérience de cadres des pays et institutions couverts par l'AFRITAC de l'Ouest. Ces activités conduites à distance au niveau régional par le centre sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 4. Webinaires organisés au cours du premier semestre de l'AF 2023 (Situation au 31 octobre 2022)

Domaines	Thèmes	Dates
Supervision bancaire	L'analyse financière des risques climatiques	11 octobre 2022
Analyses macroéconomique et budgétaire	Renforcer les prévisions budgétaires.	11-26 mai 2022
Analyses macroéconomique et budgétaire	Conjoncture du premier semestre 2022 et les prévisions macroéconomiques	30 mai-3 juin 2022

Séminaire régional phase 2 - Renforcer les prévisions budgétaires - du 11 au 26 mai 2022.

146. Le séminaire a réuni environ 40 participants ayant pris part à la partie portant sur les prévisions des dépenses, 46 participants pour la phase sur les prévisions des recettes, 21 participants ayant pris part aux deux phases. Plusieurs thématiques ont été développées après les présentations de rappels de concepts et des méthodologies qui ont fait l'objet de la première phase du séminaire qui a eu lieu en mars 2021.

147. Les travaux de groupe ont été l'occasion de riches échanges d'expérience.

148. Il ressort globalement des discussions et de l'analyse des réponses au questionnaire soumis aux administrations que malgré les avancées enregistrées en matière de cadrages macroéconomique et budgétaire (en termes de modèle de projection et de cadres institutionnels), les méthodologies de prévisions budgétaires basées sur la distinction entre prévisions tendancielle (ou de référence) et évaluation des mesures nouvelles restent à implémenter.

149. Il ressort notamment le besoin de renforcer les capacités en matière d'évaluation du potentiel fiscal et de l'espace budgétaire. Outre, les questions purement méthodologiques, plusieurs défis ont été mis en exergue durant les travaux : (i) Harmonisation du champ de couverture (masse salariale, dépense en capital, etc.), entre les Etats et alignement avec les concepts pertinents en la matière ; (ii) Conception d'un calendrier de projection des recettes intégrant l'identification et la mesure de l'impact des mesures nouvelles, cohérent avec le calendrier de préparation du budget (iii) et Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des prévisions de référence des dépenses.

Séminaire sur la conjoncture économique et les prévisions à moyen terme (Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest) – du 30 mai au 3 juin 2022.

150. Tous les Etats invités, excepté le Mali, la Mauritanie et le Cap-Vert, étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse conjoncturelle et de la prévision macroéconomique. Les représentants de la Guinée ont suivi les travaux par visioconférence. Des experts de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de l'Agence Monétaire pour l'Afrique de l'Ouest (AMAO), du Bureau Sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont également pris part en présentiel aux travaux.

151. Quatre temps forts ont marqué le déroulement des travaux : (i) discussion de la conjoncture économique et prévisions à moyen terme des Etats, (ii) échanges sur la conjoncture économique et les prévisions à moyen terme vue par les organisations sous-régionales, (iii) effets de l'inflation actuelle sur les pays et mesures de riposte (thème central du séminaire) et (iv) suivi de la mise en œuvre des recommandations des séminaires passés et nouvelles recommandations du présent séminaire.

152. Comme par le passé, le séminaire a été l'occasion d'échanges autour des analyses de la situation économique et la crédibilité des cadrages macroéconomiques. Il s'est également agi d'échanges d'informations entre les pays et les institutions sous-régionales. Des présentations d'ordre technique ont été également faites. Ainsi, l'AFRITAC de l'Ouest a été chargé d'introduire le thème central avec une communication intitulée : "inflation comme risque à gérer" Le point fait de la mise en œuvre des modèles de prévision de l'inflation montre un faible progrès en la matière et a été l'occasion d'échanges sur des techniques rudimentaires basées sur la méthode des acquis.

153. Le séminaire a permis de faire prendre conscience aux participants de la nécessité de prendre en compte la conjoncture internationale en cours dans les hypothèses de projection et de discuter des mesures de mitigation des risques inflationnistes. Les participants ont recommandé aux partenaires techniques et financiers l'organisation d'un séminaire sur l'analyse des risques macroéconomiques et les mesures d'atténuation et un séminaire de partage d'expériences sur les méthodologies de désaisonnalisation des séries chronologiques dans les Etats, compte tenu de l'abondance et la longueur de séries d'indicateurs conjoncturels actuellement disponibles.

154. Le principal risque dans la mise en œuvre des recommandations du séminaire est lié au calendrier budgétaire qui exige la tenue des débats d'orientation budgétaire en fin juin au plus tard. Les activités déjà réalisées pour la préparation des Débats d'orientation budgétaire prévus en fin juin pourraient en effet limiter la prise en compte des enseignements. Une organisation du séminaire un peu plus tôt dans le processus budgétaire permettrait à la fois des échanges sur les cadrages actualisés mais aussi la prise en compte des enseignements tirés pour leur finalisation.

Séminaire interrégional portant sur l'analyse financière des risques climatiques, le 11 octobre 2022.

155. **Objectifs** : introduire l'analyse des risques climatiques auprès des Autorités en charge de la stabilité financière et de la surveillance prudentielle.

156. **Constats et résultats** : ce webinaire, qui regroupait 92 participants relevant des périmètres de l'AFRITAC de l'Ouest, de l'AFRITAC Centre ainsi que l'Union des Comores et de Madagascar, faisait suite à une précédente présentation, réalisée en octobre 2021, et a permis d'en actualiser les concepts et méthodes d'analyse. Ont été présentés la nature et les caractéristiques du risque climatique ainsi que les canaux par lesquels il affecte la stabilité financière. La question des diagnostics et scénarios a ensuite été examinée, afin de préciser les éléments à prendre en compte pour la conception des scénarios ainsi que les principales sources d'incertitude. Les approches et méthodologies de modélisation du risque climatique et leur impact sur le système financier ont été décrits. Des études de cas ont été présentées, notamment avec des exemples d'analyse du risque climatique conduits dans le cadre de programmes d'évaluation de la stabilité financière récents. Enfin, le webinaire s'est conclu sur la description des défis réglementaires auxquels les Autorités devront faire face.

Tableau 5. Programme d'apprentissage par les pairs – Voyages d'études prévus

Domaine	Sujets du stage	Pays hôte potentiel	Commentaires
Administration fiscale	Interconnexion des plateformes impôts-douanes	Cote d'Ivoire	4 stagiaires du Niger
	Evaluation et suivi des dépenses fiscales	Sénégal	4 cadres de Guinée-Bissau
	Modernisation du cadastre, de la conservation foncière et de l'enregistrement dans un contexte de digitalisation	Cote d'Ivoire	4 stagiaires du Togo
	Exploitation des données, "big data" et intelligence artificielle	Maroc	4 cadres de Côte d'Ivoire
Gestion des dépenses publiques-Trésor	A déterminer	A déterminer	
Statistiques du secteur réel	Les comptes trimestriels	Maroc	2 stages (Cote d'Ivoire et Sénégal)
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Pratique de cadrage macroéconomique et budgétaire et organisation et outils de la fonction macro- budgétaire.	Benin, Sénégal	1 stages (Guinée Bissau)

Tableau 6. Séminaires/webinaires régionaux prévus sur le reste de l'année fiscale 2023

Domaine	Thème	Date	Partenaires	Participants
Administration fiscale	Atelier régional de haut niveau sur les bonnes pratiques de management et de gouvernance des administrations fiscales en Afrique de l'Ouest	Décembre 2022	UEMOA CEDEAO	40
Gestion des dépenses-aspect budget	Le renforcement de la gestion des investissements publics	Avril 2023	FAD AFC	60
Gestion des dépenses-aspect Trésor	La comptabilité des matières	Mars 2023	FAD AFC	30
Dette et développement des marchés financiers	L'élaboration et la mise en œuvre de la SDMT et le développement du marché domestique de la dette	Mars 2023	MCM	30
Statistiques du secteur réel	Les comptes trimestriels : approche demande	Février-Avril 2023	STA	30
Statistiques de finances publiques	Prise en compte des opérations en nature dans les SFP	Février 2023	STA	30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Séminaire sur la conjoncture économique du second semestre 2021 et les prévisions dans les États membres	Novembre 2022-janvier 2023	UEMOA AFRISTAT CEA	
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Atelier inter-régional 1 sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives	13-17 mars 2023	FADT1	90
Supervision bancaire	Processus de revue prudentielle	Mars 2023		30

EXECUTION DU BUDGET 2022-23

(EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 31 OCTOBRE 2022)

Projet	Résumé de la phase			FY2022		
	Budget du programme	Budget opérationnel	Dépenses	Budget opérationnel	Dépenses	Exécution (%)
Gestion des dépenses publiques	8,580,253	11,158,526	9,436,012	2,438,548	716,034	29%
Administration douanière	4,890,041	4,063,493	3,435,081	838,634	210,222	25%
Administration fiscale	6,257,224	5,696,140	4,745,576	1,244,605	294,041	24%
Supervision et régulation bancaires	3,905,531	3,549,075	3,047,895	764,492	263,312	34%
Gestion de la dette	3,956,536	2,019,986	2,019,986	-	-	-
Statistiques du secteur réel	4,820,268	3,810,350	3,276,422	730,299	196,371	27%
Statistiques de finances publiques	4,455,771	2,592,276	2,051,629	698,657	158,010	23%
Administration du projet	1,725,174	2,123,022	1,840,461	451,902	169,341	37%
Conseiller macroéconomique	3,941,239	244,150	244,150	-	-	-
Projet de formation	1,075,000	300,143	300,143	-	-	-
Gouvernance et évaluation	639,321	208,181	124,755	37,019	-46,407	-125%
Réserve	1,000,000	160,000	-	160,000	-	-
Sous-total	45,246,358	35,925,343	30,522,111	7,364,156	1,960,925	27%
Gestion du fonds fiduciaire	3,167,245	2,514,774	2,136,548	515,491	137,265	
Total	48,413,603	38,440,117	32,658,659	7,879,647	2,098,190	27%
FMI	3,668,723	3,668,723	3,782,433	-	325,830	-
Pays hôte en nature	523,527	523,527	84,503	-	-	-
Total	52,605,853	42,632,367	36,525,595	7,879,647	2,424,020	31%

IV. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 31 OCTOBRE 2022

Partenaires et Membres	Date de signature de l'accord	Devise l'accord	Montant de l'accord	Montant de l'accord USD	Contributions reçues	Contributions sollicitées	Futures contributions
Partenaires				43,352,777	41,738,574	1,544,526	-
Chine	7/13/2018	USD	4,000,000	4,000,000	4,000,000	-	-
UE	8/24/2017	EUR	10,000,000	11,816,141	11,863,611	-	-
BEI	4/19/2018	EUR	200,000	247,555	237,180	-	-
France	7/6/2022	EUR	8,000,000	9,056,599	8,695,384	-	-
Allemagne	11/26/2018	EUR	2,500,000	2,842,524	2,839,800	-	-
Allemagne	9/29/2017	EUR	2,500,000	2,945,335	2,791,100	-	-
Luxembourg	12/21/2016	EUR	5,000,000	5,194,266	5,721,100	-	-
Pays-Bas	11/25/2020	EUR	2,000,000	2,378,121	1,207,730	996,214	-
Norvège	12/3/2019	NOK	40,000,000	4,363,382	3,867,736	548,312	-
Suisse	12/18/2019	CHF	500,000	508,854	514,933	-	-
Membres				5,289,001	704,817	1,980,375	2,603,809
Bénin	2/7/2019	USD	609,357	609,357	304,785	104,572	200,000
Burkina Faso	4/24/2018	USD	500,000	500,000	100,000	100,000	300,000
Guinée	10/30/2019	USD	500,000	500,000	100,000	100,000	300,000
Mali	9/20/2021	USD	500,000	500,000	-	-	500,000
Mauritanie	4/24/2018	USD	503,841	503,841	200,032	100,000	203,809
Niger	4/24/2018	USD	678,666	678,666	-	378,666	300,000
Sénégal	3/12/2019	USD	775,000	775,000	-	475,000	300,000
Togo	2/1/2019	USD	612,087	612,087	-	312,087	300,000
Membres	2/25/2019	USD	610,050	610,050	-	410,050	200,000
Total partenaires et membres				48,641,778	42,443,391	3,524,901	2,603,809
Transferts internes							
BEI				6,418	6,418	-	-
France				18,182	18,182	-	-
Allemagne				10,822	10,822	-	-
Luxembourg				6,238	6,238	-	-
Total transferts internes				41,660	41,660	-	-

Pays hôte & FMI							
Pays hôte							
Espèce	USD	1,500,000	1,500,000	603,724	296,276	600,000	
Nature			523,527				
FMI							
			3,668,723				
Total Pays hôte et FMI			5,692,250				
Grand total			54,375,688	43,088,775	3,821,177		3,203,809

- *Source : Institut pour le Développement des Capacité*

ANNEXES DU RAPPORT

Annexe. Programme de travail de l'AF 2023 par domaines

Tableau 1. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Benin	1	❖ Atelier de formation sur les aspects juridiques et financiers du recours aux marchés financiers internationaux : Cas des Eurobonds	❖ Renforcer les connaissances des participants sur (i) les aspects stratégiques et opérationnels liés aux émissions d'obligations internationales; (ii) les risques financiers et juridiques liés à l'accès aux marchés des capitaux internationaux; et (iii) les mesures pouvant être mises en place pour surveiller les risques pertinents liés aux émissions d'obligations internationales.
Burkina Faso	1	❖ Appui au renforcement de la formulation et à la mise en œuvre de la SDMT et du PAF	❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le calendrier d'émission est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Côte d'Ivoire	2	❖ Appui au renforcement de l'audit interne de la dette. ❖ Renforcement des capacités sur le cadre juridique et opérationnel de l'émission des obligations vertes	❖ (i) La fonction et les procédures d'audit interne au sein de la structure de la dette sont renforcées ; et (ii) les services compétents se sont appropriés le processus et les règles d'audit interne de la dette. ❖ Renforcer les connaissances des participants sur les Instruments innovants de mobilisation des ressources (Cas des Green bonds : Emission, réglementation et contraintes)
Guinée	3	❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.	❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. ❖ Les autorités disposent d'une

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui au développement du marché des valeurs du Trésor. ❖ Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ stratégie pour le développement du marché intérieur de la dette ❖ Les services de la dette sont organisés selon le modèle front-middle et back office et leurs responsabilités sont définies selon les meilleures pratiques.
Guinée-Bissau	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ AT sur la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF. ❖ Appui à l'amélioration du reporting de la dette ; 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. ❖ Un reporting périodique de la dette (bulletin trimestriel et rapport annuel) est assuré.
Mali	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à l'amélioration du reporting de la dette ; ❖ Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le système d'enregistrement et de gestion de la base de données de la dette est validé. ❖ Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement
Mauritanie	3	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Renforcement du cadre institutionnel de gestion de la dette. ❖ Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme. ❖ Appui au développement du marché intérieur des titres publics 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ A) Les réformes institutionnelles sont identifiées ; et, b) Une feuille de route pour les mettre en place est préparée. ❖ Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. ❖ Une feuille de route pour le développement du marché intérieur des titres publics est élaborée.
Niger	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme- mission de suivi- 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La SDMT développée contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
			stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Sénégal	1	❖ Formation sur l'élaboration du PAF	❖ Les services possèdent des compétences et un outil dédié à l'élaboration du PAF en ligne avec la SDMT et le PT ;
Togo	2	❖ Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR ❖ Appui à l'amélioration du reporting de la dette ;	❖ Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement ❖ Développement d'un mécanisme pour la collecte des décaissements et la mise à jour à temps de la base de données de la dette;
Commission UMOA	1	❖ Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR ;	❖ Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement.

Tableau 2. Missions prévues par pays en Administration douanière

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	1	Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
Burkina Faso	2	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
		Poursuivre le renforcement de la gestion et du contrôle des exonérations et des régimes suspensifs.	Les régimes suspensifs et les exonérations ont été automatisés dans le système informatique des douanes et (2) plus de 10 pour cent des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.
Côte d'Ivoire	1	Poursuivre le renforcement des capacités des agents de la surveillance en termes d'analyse de risque et dans le renseignement.	Plus de 15 pour cent des contrôles effectués par les agents de la surveillance proviennent de l'analyse des risques effectuée préalablement.
Guinée	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Guinée-Bissau	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
			alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Mali	2	Examen du contrôle des produits pétroliers importés	La stratégie d'appropriation du marquage et de la coloration des produits pétroliers est proposée.
		Renforcement de la fonction d'évaluation en douane et du centre technique d'expertise en valeur	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Mauritanie	2	Renforcement de la gestion automatisée du risque.	Le système de gestion automatisée des risques est mis en place.
		Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
Niger	2	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
		Renforcer les principales fonctions de l'administration des douanes.	Le volet douanier du plan détaillé de mise en œuvre de l'intégration des plateformes digitales des administrations fiscale et douanière est disponible.
Sénégal	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Togo	2	Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
		Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.

Tableau 3. Missions prévues par pays en Administration fiscale

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	2	Renforcer le suivi des plans de réforme	Un suivi régulier, pluriannuel et efficient des plans de réforme est en place
		Renforcer l'évaluation interne des performances des services	Une évaluation TADAT est réalisée en 2023
Côte d'Ivoire	2	Participation à la mission FAD post-TADAT	Des plans d'actions sont élaborés pour corriger des points faibles identifiés lors de la dernière évaluation TADAT
		Appui à la mise en œuvre et au suivi du plan stratégique de la DGI (2023-2025)	Le plan stratégique (2023-2025) est adopté et mis en œuvre
Guinée-Bissau	2	Poursuite du renforcement de l'élargissement et de la fiabilisation du répertoire des contribuables	Le déploiement de l'outil Kontaktu se poursuit et facilite le suivi des contribuables immatriculés
		Appui à la mise en place de la TVA	20 cadres directement concernés par l'implémentation de la TVA sont formés

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Mauritanie	2	Participation à la mission FAD post-TADAT	Des plans d'actions sont élaborés pour corriger des points faibles identifiés lors de la dernière évaluation TADAT
		Appui à la mise en œuvre du plan de réorganisation des services de contrôle fiscal	Le plan de réorganisation des services de contrôle fiscal est adopté et mis en œuvre
Sénégal	2	Participation à la mission FAD d'évaluation de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT)	La troisième évaluation de la SRMT en place, est réalisée
		Renforcement du pilotage de la SRMT	Un dispositif de pilotage, basé sur une série d'indicateurs pour mesurer la performance et réduire les risques, est proposé et adopté. Les résultats de ces mesures sont publiés et exploités régulièrement
Burkina Faso	5	(1) Redynamiser les réformes engagées et (2) consolider les fonctions clé de l'administration fiscale	(1) Un plan stratégique triennal est défini, (2) un Comité de pilotage des réformes, doté des ressources et des moyens nécessaires, se réunit régulièrement pour en assurer le suivi, noter les progrès réalisés et prendre les mesures correctrices en cas de retard, (3) l'intégrité du registre des contribuables est renforcée ; (4) une plus grande proportion de contribuables s'acquitte de leurs obligations déclaratives et de paiement conformément à la réglementation, (5) la comptabilisation et le suivi des restes à recouvrer se modernise et (6) le contrôle fiscal permet de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale
Mali	5	(1) Redynamiser les réformes engagées et (2) consolider les fonctions clé de l'administration fiscale	(1) Un plan stratégique triennal est défini, (2) un Comité de pilotage des réformes, doté des ressources et des moyens nécessaires, se réunit régulièrement pour en assurer le suivi, noter les progrès réalisés et prendre les mesures correctrices en cas de retard, (3) l'intégrité du registre des contribuables est renforcée ; (4) une plus grande proportion de contribuables s'acquitte de leurs obligations déclaratives et de paiement conformément à la réglementation, (5) la comptabilisation et le suivi des restes à recouvrer se modernise et (6) le contrôle fiscal permet de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Guinée	4	Conduire une mission TADAT Renforcer les capacités des unités d'analyse risque des grands et moyens contribuables ; Renforcer la gestion informatisée des opérations fiscales ; Participer à la mission FAD	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation TADAT est réalisée • le pourcentage des déclarations néants et créditrices de TVA contrôlées atteint 25 pour cent aux grandes entreprises et 15 pour cent aux moyennes entreprises • 70 pour cent des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (SGE et SME)
Niger	3	Renforcer l'intégrité du registre des contribuables partagé avec la douane Participation à une mission FAD	<ul style="list-style-type: none"> • 80 pour cent des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (DGE et DME) • la base des contribuables fiabilisée est partagée en temps réel avec la douane
Togo	3	Renforcer les capacités de d'analyse risque de la Direction des grandes entreprises ; Renforcer les opérations fiscales : gestion des contribuables dans un environnement informatisé ; Participation à la Mission FAD	<ul style="list-style-type: none"> • Le pourcentage des déclarations créditrices et néants de TVA contrôlées sur le segment des grandes entreprises atteint 30 pour cent • 100 pour cent des inactifs et doublons sont éliminés de la base des contribuables informatisée (DGE et DME)

Tableau 4. Missions prévues en Gestion des dépenses publiques (Budget)

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	2	Appui à la gestion de la masse salariale	Le cadre institutionnel portant la gestion de la masse salariale est renforcé
		Appui à la mise à jour du PIMA et l'évaluation du module C-PIMA sensible au changement climatique	Un plan d'action pour améliorer la gestion des investissements publics est disponible
Burkina Faso	1	Poursuite de l'appui à l'identification, l'analyse et la gestion des risques budgétaires	La première déclaration des risques budgétaires au Burkina est annexée au projet de loi de finances
Côte d'Ivoire	1	Appui à la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire	Le cadre institutionnel de la gestion du contrôle interne budgétaire est renforcé
Guinée	2	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP	Le cadre institutionnel portant la mise en œuvre des AE et CP est établi et la matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes
		Appui à la mise à jour du PIMA et l'évaluation du module C-PIMA sensible au changement climatique	Un plan d'action pour améliorer la gestion des investissements publics est disponible

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Guinée-Bissau	1	Poursuite de l'appui à l'élaboration des cadres de dépenses à moyen terme (DPPD)	Les capacités des ministères sectorielles et des institutions sont renforcés en vue de la mise en œuvre de la DPPD
Mali	1	Renforcement de la gestion des investissements publics	Une meilleure mise en œuvre des recommandations de la mission 2021 sur la gestion des investissements publics à travers des meilleurs processus et techniques pratiques
Mauritanie	1	Poursuite de l'appui à la programmation pluriannuelle des investissements publics	Les capacités de la programmation des investissements publics des ministères centraux et sectoriels sont renforcées à travers les processus et techniques pratiques
Niger	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP et appui à la mise en œuvre des recommandations de la mission PIMA	La matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes et l'état de la mise en œuvre des recommandations du PIMA est actualisé et certaines mesures sont proposées pour l'avancer davantage
Sénégal	1	Appui à l'élaboration d'un décret de réglementation genre sur la gestion des investissements publics	Le cadre institutionnel de la gestion des investissements publics est plus sensible au genre.
Togo	1	Appui à la programmation et à la budgétisation des dépenses de personnel	Les capacités de la programmation et de la budgétisation des dépenses de personnel en mode programme sont renforcées.
Régional	2	Organisation du séminaire inter régional avec l'AFRITAC du Centre sur le renforcement de la gestion des investissements publics	Les bonnes pratiques régionales et internationales de gestion des investissements publics sont partagées et les capacités des participants sont renforcées.
		Participation au séminaire : "Améliorer les pratiques de prévision budgétaires", en liaison avec le conseiller en analyse macroéconomique budgétaire	Les bonnes pratiques régionales et internationales de prévision budgétaire sont partagées et les capacités des participants sont renforcées.
UEMOA	2	Séminaire de validation du guide du contrôle interne budgétaire avec les états membre et la Commission de l'UEMOA	Un guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable est validé.
		Elaboration du guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable, en collaboration avec le conseiller Comptabilité et Trésor en intégrant le guide sur le contrôle interne comptable	Un guide sur le contrôle interne budgétaire et comptable est disponible pour les états membres de l'UEMOA.

Tableau 5. Missions prévues par pays en Gestion des dépenses publiques
- Comptabilité et Trésor

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	2	Appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés	Des fiches techniques sur la méthodologie de la revue qualité des états financiers sont disponibles et les capacités sont renforcées
		Appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés	Le bilan de l'existant en matière de CIC est disponible et le plan d'action de mise en place du CIC est élaboré. Les capacités sont renforcées sur le contrôle interne comptable.
Burkina Faso	1	Appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés : adaptation du contrôle interne comptable à la CDCP	Les méthodes et outils du CIC sont identifiés et leurs mises en place planifiées dans un plan d'action actualisé. Les capacités sont renforcées sur le contrôle interne comptable.
Côte d'Ivoire	2	Appui à la comptabilité en droits constatés : documentation de la norme comptable sur les immobilisations	Un guide d'application de la norme comptable sur les immobilisations est disponible et les capacités sont renforcées sur ce thème
		Poursuite de l'appui à la comptabilité en droits constatés : documentation des opérations de fin de gestion en CDCP.	Un guide pratique sur l'exécution des opérations de fin d'exercice en CDCP est élaboré.
Guinée	2	Appui à l'assainissement des comptes en vue de l'informatisation de la comptabilité générale de l'Etat	Les modalités d'assainissement de la balance des comptes sont identifiées
		Appui à l'informatisation de la comptabilité générale de l'Etat	Revue qualité des balances d'entrée de la nouvelle application de comptabilité générale de l'Etat
Guinée Bissau	2	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre du Compte unique du Trésor	La feuille de route de mise en œuvre du CUT et de l'amélioration de la gestion de la trésorerie est actualisée
		Appui à l'intégration de la gestion de la trésorerie et de la gestion de la dette	Un plan d'action d'intégration de la dette et de la gestion de la trésorerie est disponible et les capacités sur les méthodes et outils d'intégration sont renforcées
Mali	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : revue des états financiers	La revue qualité des états financiers est disponible et les capacités sont renforcées
Mauritanie	1	Appui à la préparation de la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : préparation du BO	Le plan d'action prioritaire en vue du BO 2023 est actualisé et la méthodologie des dossiers du BO est documentée
Niger	1	Appui à la mise en œuvre de la CDCP : préparation du premier bilan d'ouverture en CDCP	La stratégie de préparation du premier BO et le plan d'action prioritaire sont disponibles
Sénégal	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : appui au bilan d'ouverture	Le plan d'action prioritaire en vue de préparer et fiabiliser le 1er BO est actualisé
Togo	1	Appui à la comptabilité en droits constatés : mise en œuvre du contrôle interne comptable	Le bilan de l'existant en matière de CIC est disponible et le plan d'action de mise en place du CIC est élaboré. Les capacités sont renforcées sur le contrôle interne comptable.

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Régional	2	Séminaire régional sur le passage à la comptabilité en droits constatés : la comptabilité des matières	Les capacités des participants sont renforcées et les expériences partagées sur la comptabilité des matières
		Séminaire régional sur l'intégration de la gestion de la dette et la gestion de trésorerie	Les capacités des participants sont renforcées et les expériences partagées sur l'organisation, les méthodes et outils favorisant l'intégration de la gestion de la trésorerie et de la dette
Régional UEMOA	2	Participation aux réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA	Les capacités des cadres en charge de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA sont renforcées en vue de mettre en œuvre les directives des finances publiques.
		Harmonisation du projet de guide portant sur le contrôle interne budgétaire et comptable	Le projet de guide pratique sur le contrôle interne budgétaire et comptable est harmonisé.
Mission d'immersion	1	Mission de 3 cadres d'un pays dans un pays plus avancé sur un thème à définir.	Les capacités sont renforcées et les expériences partagées
Mission du département des finances publiques	1	Participation du Conseiller à une mission du Département des finances publiques dans un pays couvert par Afritac Ouest	

Tableau 6. Missions prévues par pays en Statistiques de finances publiques

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Basculement au TOFE selon le MSFP 2001/2014. ❖ Extension des autres tableaux du cadre d'analyse minimum aux sous-secteurs de l'administration publique ❖ Production d'une ébauche du bilan financier ❖ Élargissement du champ des statistiques de finances publiques au secteur de l'administration publique. ❖ Prise en compte des avantages en nature dans le TOFE 	<p>Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2014. (Décembre 2022)</p> <p>Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP</p> <p>Production de la situation consolidée de l'administration publique</p> <p>Production de la situation de trésorerie, du bilan financier et de la situation de la dette des sous-secteurs des collectivités locales, de la sécurité sociale et des unités extrabudgétaires.</p>
Burkina Faso	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Affinement des TOFE des sous-secteurs de 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		l'administration publique selon le MSFP 2001/2014 ❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie ❖ Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014 ❖ Basculement au TOFE base MSFP 2014 ❖ Intégration des avantages en nature dans le TOFE	sont produites régulièrement conformément au MSFP 2014. ➤ Production de la situation consolidée de l'administration publique ➤ Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP
Côte d'Ivoire	1	❖ Affinement des TOFE des sous-secteurs de l'administration publique selon le MSFP 2014 ❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie ❖ Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014 ❖ Intégration des avantages en nature dans le TOFE	➤ Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites régulièrement conformément au MSFP 2014. ➤ Production de la situation consolidée de l'administration publique ➤ Prise en compte des Opérations non monétaires dans les SFP
Guinée	2	❖ Affinement et production du TOFE de l'administration centrale budgétaire selon le MSFP 2014 ❖ Basculement au TOFE base MSFP 2014 ❖ Identification des sources de données et des structures pour la production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie ❖ Prise en compte des avantages en nature dans le TOFE	➤ Production du TOFE sous une double commande de l'administration centrale budgétaire conformément au MSFP 2014. (Avril 2023) ; ➤ Elaboration d'un calendrier de production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum ➤ Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP
Guinée-Bissau	2	❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014 ❖ Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie ❖ Affinement des tables de passage de la sécurité sociale et des collectivités locales ❖ Elargissement du champ de couverture des SFP au sous-secteur des unités extrabudgétaires	➤ Production du TOFE des sous-secteurs de l'administration publique (central, collectivités locales et sécurité sociale) selon le MSFP 2014 (Avril 2023) ➤ Production du TOFE du sous-secteur des unités extrabudgétaires ➤ Formation des acteurs de finances publiques

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Encadrement des travaux du comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP). 	
Mali	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014 des sous-secteurs de l'administration publiques ❖ Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie ❖ Élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2001/2014 (décembre 2022) • Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum du central budgétaire
Mauritanie	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Reprise des travaux de production du TOFE selon le MSFP 2001/2014 ❖ Élaboration des ébauches des autres tableaux du cadre d'analyse minimum ❖ Examen des données pour l'élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques. ❖ Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP). 	<ul style="list-style-type: none"> • La table de passage de l'administration publique centrale budgétaire est finalisée et les versions expérimentales des statistiques des sous-secteurs des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2014 (décembre 2022) ; • Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP • Mise en place d'un comité SFP élargi
Niger	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014. ❖ Affinement de la situation de la dette et de la situation de trésorerie. ❖ Elargissement du champ de couverture des SFP ❖ Intégration des avantages en nature dans le TOFE 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les versions expérimentales des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire, des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2014. (Mars 2023). ➤ Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2014 (décembre 2022). ➤ Elaboration de l'ébauche de la table de passage des unités extrabudgétaires ➤ Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP
Sénégal	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Affinement des statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique. ❖ Production de la situation consolidée de l'administration publique selon les normes et délais de la NSDD 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La situation consolidée des statistiques de l'administration publique est produite conformément aux délais de la NSDD (décembre 2022) ➤ Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Elargissement des statistiques au secteur public ❖ Elargissement du champ des tableaux du cadre d'analyse minimum. ❖ Production du compte de patrimoine ❖ Intégration des avantages en nature dans le TOFE ❖ Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Production du compte de patrimoine ➤ Elargissement du champ de couverture de la dette au secteur public ➤ Et des situations consolidées de : <ul style="list-style-type: none"> • De l'administration publique • Du secteur public
Togo	1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2001/2014. ❖ Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie. ❖ Intégration des avantages en nature dans le TOFE ❖ Elargissement du champ de couverture des SFP aux sous-secteurs des collectivités locales et des unités extrabudgétaires. ❖ Production d'une ébauche de table de passage de la sécurité sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les tables de passage des différents sous-secteurs de l'administration publique (central, collectivités locales) affinées et une ébauche de table de passage pour les statistiques du sous-secteur de la sécurité sociale est produite (avril 2023) ➤ Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP ➤ Elaboration des autres tableaux du cadre d'analyse minimum

Tableau 7. Missions prévues par pays et institution en Statistiques du secteur réel

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	3	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la mise en place des comptes financiers ❖ Consolidation du dispositif des CNT ❖ Désaisonnalisation des CNT 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible ; ❖ Les CNT CVS sont disponibles
Burkina Faso	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la mise en place des comptes financiers ❖ Mise en place du dispositif des CNT (approche demande) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible; ❖ Le TRE trimestriel est utilisé comme cadre de réconciliation des CNT.
Côte D'Ivoire	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la mise en place des comptes sectoriels jusqu'aux comptes financiers ❖ Alignement des CNT sur les comptes nationaux rénovés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les données sources pour élaborer la séquence des comptes de secteurs sont traitées. ❖ Les CNT sont alignés sur les CNA rénovés. Les données sources du système statistique sont publiées avec leurs méthodologies ; Les ajustements

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
			aux données sources sont documentés
Guinée	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place année de base 2018 selon le SCN 2008 : Elaboration des CNA 2018-2019 ❖ Elaboration des CNA 2020-2021 (SCN 1993) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les CNA 2018 rénovés sont disponibles ❖ Les données de base pour la compilation des CNA (sociétés, administration publique, agriculture, BDP, etc.) sont disponibles
Guinée-Bissau	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place d'une nouvelle année de base : diagnostic ❖ Elaboration des CNA 2020-2021 (SCN 2008) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Un document de projet est disponible ❖ Les données de base pour la compilation des CNA (sociétés, administration publique, agriculture, BDP, etc.) sont disponibles
Mali	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008 : rétropolation ❖ Consolidation du dispositif des CNT 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les CNA 2015-2020 conformes au SCN 2008 sont diffusés ❖ Les CNT sont alignés sur les CNA rénovés
Mauritanie	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparation à la diffusion des CNT et désaisonnalisation ❖ Mise en place des comptes de secteurs institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les indicateurs de haute fréquence (IPPI, IHPI, ICA, etc.) sont disponibles et pris en compte dans l'élaboration des CNT ❖ Les données de base pour la compilation des comptes de secteurs sont identifiées et traitées
Niger	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place du dispositif des CNT ❖ Mise en place d'une nouvelle année de base : diagnostic 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une couverture suffisante par les indicateurs de haute fréquence ; les tests sont concluants (étalonnages, simulations historiques). ❖ Un document de projet est disponible
Sénégal	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place année de base 2019 selon le SCN 2008 ❖ Désaisonnalisation des statistiques conjoncturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les sources de données disponibles et collectées sont traitées ❖ Les outils et techniques de désaisonnalisation sont acquis
Togo	2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place du dispositif des CNT ❖ Appui à l'élaboration des comptes financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une maquette de calcul du PIB trimestriel est élaborée ; Les tests en simulation historique sont réalisés. La séquence des comptes 2015-2018 jusqu'au compte de capital est disponible

Tableau 8. Missions prévues par pays en Supervision et restructuration bancaires

Institutions/ Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
BCEAO / SGCBU	12	Renforcement de la réglementation bancaire et supervision basée sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Revue d'un projet de texte réglementaire relatif à l'évaluation interne des besoins en fonds propres des établissements de crédit. ❖ Appui pour la formalisation d'un dispositif prudentiel applicable aux institutions de microfinance. ❖ Appui pour la formalisation de textes réglementaires applicables aux établissements en difficulté. ❖ Revue d'un projet de canevas de collecte des données comptables liés au risque climatique. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle de la gestion du risque opérationnel. ❖ Formation des agents du SGCBU à l'analyse et l'évaluation des plans préventifs de redressement produits par les établissements. ❖ Formation des agents du SGCBU à la conduite des tests de résistance par le superviseur. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle sur pièces et sur place du risque de liquidité. ❖ Formation des agents du SGCBU à la prise en compte prudentielle du risque climatique. ❖ Formation au risque de marché et à son contrôle. ❖ Atelier sur la mise à jour du système de notation des établissements de crédit et la notation des groupes bancaires (2 missions).
		Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Revue d'avancement de l'implémentation des normes IFRS.
	1		
CREPMF	2	Mise en place de la supervision basée sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Etablissement d'une feuille de route pour la mise en place de la supervision basée sur les risques. ❖ Formation des cadres et agents du CREPMF à la supervision basée sur les risques.
Guinée	4	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finalisation des travaux relatifs à la réforme de la solvabilité et explicitation des nouveaux principes de calcul. ❖ Examen des modalités potentielles de stress-testing et essai d'application. ❖ Appui à la rédaction de textes d'application de la nouvelle loi bancaire. ❖ Formation des superviseurs au LCR ainsi qu'à la supervision sur base consolidée.
	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Suivi de la mise en œuvre d'IFRS 9 et adaptation des outils prudentiels.
Mauritanie			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place d'indicateurs d'alerte et revue de la notation interne des établissements de crédit.
			<ul style="list-style-type: none"> ❖ Renforcement de la supervision des établissements de paiement, des émetteurs de monnaie électronique et des établissements financiers non bancaires.

	4	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finalisation du NSFR. ❖ Préparation de textes d'application de la loi bancaire.
--	---	--	--

Tableau 9. Missions prévues par pays en Analyse macroéconomique et budgétaire

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
Bénin	1	Renforcer l'analyse des risques budgétaires (projet avec FAD)	La pratique d'analyse des risques macroéconomiques est améliorée
Burkina Faso	2	<p>Poursuite de l'appui à l'identification, l'analyse et la gestion des risques budgétaires (mission conjointe, projet CCCDI)</p> <p>Renforcer les capacités de quantification des risques des projets d'investissement (y compris les PPP) - avec FAD et</p>	<p>Une déclaration sur les risques budgétaires est annexée au projet de loi de finances 2023</p> <p>Les capacités des membres du Comité de prévision et de conjoncture sont améliorées en matière de quantification de l'impact des risques macroéconomiques</p>
Côte d'Ivoire	1	Gestion macroéconomique et risques budgétaires	<p>Les pistes d'amélioration de la déclaration sur les risques budgétaires sont identifiées</p> <p>Le mécanisme d'analyse et de suivi des risques budgétaires est amélioré</p>
Guinée	2	<p>Améliorer la pratique et les outils de prévision des recettes</p> <p>Améliorer l'analyse des risques budgétaires (projet CCCDI)</p>	<p>Le processus de préparation des prévisions de recettes est amélioré ;</p> <p>Les outils de prévision des principales recettes fiscales sont améliorés</p> <p>Les capacités des acteurs budgétaires de l'identification et de l'analyse des risques budgétaires sont renforcées</p>
Guinée-Bissau	2	Allocation et crédibilité des cadrages budgétaires à moyen terme	<p>Les pistes d'amélioration de la crédibilité des cadrages budgétaires à moyen terme et du DPBEP sont identifiées</p> <p>Un cadre des dépenses à moyen terme 2024-2026 est élaboré</p> <p>Les capacités des acteurs budgétaires de l'identification et de l'analyse des risques budgétaires sont renforcées</p>
Mali	2	Renforcer l'analyse et la quantification des risques macroéconomiques avec MME_DNPD rénové	<p>Le modèle MME_DNPD rénové est maîtrisé par les équipes</p> <p>La pratique de quantification des risques macroéconomiques est améliorée</p>
Mauritanie	3	Renforcer les pratiques de cadrage macroéconomique et budgétaire (projet CCCDI) ;	Le cadrage macroéconomique et budgétaire devant accompagner le budget 2022 est préparé en utilisant le modèle macroéconomique

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2023
		Introduire l'analyse des risques budgétaires	<p>Une note de cadrage macroéconomique et un draft de DPBMT sont mis en place</p> <p>Les capacités des acteurs budgétaires de l'identification et de l'analyse des risques budgétaires sont renforcées</p>
Niger	2	<p>Poursuivre l'amélioration de la pratique d'analyse des risques budgétaires (projet CCCDI)</p> <p>Renforcer les prévisions des dépenses budgétaires (projet CCCDI)</p>	<p>Les risques budgétaires sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires</p> <p>Les outils et le dispositif de prévision des principales dépenses sont améliorés</p>
Sénégal	2	<p>Améliorer l'analyse et le suivi des risques macroéconomiques (projet CCCDI)</p> <p>Améliorer la prévision du TOF APU (mission de suivi)</p>	<p>Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires</p> <p>Un TOF prévisionnel de l'APU est mis en place</p>
Togo	2	Améliorer la pratique et le processus de cadrage macroéconomique et budgétaire	<p>Le calendrier de préparation des cadrages macroéconomiques est respecté.</p> <p>Le cadrage macroéconomique intègre plusieurs scénarios reflétant les risques budgétaires</p> <p>Les cadrages budgétaires annuels et pluriannuels sont préparés sur base des projections macroéconomiques</p>